

Édito

*Mesdames, Messieurs,
Chers Mortuaciens,*

Vous découvrirez au fil des pages combien cette année encore l'activité dans notre ville a été importante.

L'année écoulée a vu **l'aboutissement de plusieurs chantiers** essentiels comme la rénovation du joyau architectural qu'est **l'église** Notre Dame de l'Assomption dont la belle et puissante silhouette sera prochainement mise en valeur par l'aménagement d'un **nouveau parc d'agrément "le Clos Notre Dame"** bordé côté rue Sainte Marie par quelques maisons bientôt habitées par de jeunes couples et par un parking bien utile en raison du nombre grandissant d'habitants dans ce secteur, mais aussi des offices religieux.

La population de Morteau augmente et c'est un bon indicateur de la dynamique générale de la ville, mais il faut trouver des réponses en terme de **stationnement**. C'est une préoccupation grandissante dans notre ville, dont nous avons tout à fait conscience et des aménagements sont à l'étude pour une réalisation la plus rapide possible. Morteau est un bourg centre qui concentre population, commerces, services, écoles et stationnement de toute nature. Il faut pouvoir apporter des réponses malgré un foncier très rare car une des particularités de la ville est d'être encadrée par la montagne et la rivière !

L'autre projet d'envergure a été le **réaménagement des deux places principales**, de l'Hôtel de Ville et de la Halle, qui en avaient bien besoin. Le projet était à l'étude depuis plus de 20 ans ! La façade municipale dégagée, une école et des espaces sécurisés, une accessibilité renforcée pour les personnes à mobilité réduite, des commerces et des bâtiments publics valorisés par des matériaux clairs et robustes et des choix urbanistiques plaisants... le résultat est apprécié de la population. Nous la remercions, car elle a fait preuve de patience et de compréhension durant les travaux, ainsi que les entreprises et les services

municipaux qui ont travaillé sans presque jamais fermer le quartier à la circulation, ce qui était loin d'être simple !

D'importants travaux ont été réalisés dans les **écoles** également, régulièrement équipées de matériels renouvelés. Cette année 2014 verra la mise en œuvre de la **réforme des rythmes scolaires** à laquelle les communes sont contraintes malgré une application qui s'annonce très compliquée et coûteuse. Les parents et les enseignants ont été consultés et nous avons tenu le plus grand compte de leur avis.

Améliorer la qualité de vie et de services des habitants est une des missions d'une Municipalité. Notre équipe s'y est attachée cette année encore avec la rénovation complète de la **salle de convivialité des Anciens**, du **Centre Communal d'Action Sociale** et la toute prochaine ouverture d'une **seconde crèche** à Morteau. Nous avons également veillé au **fleurissement de la ville et à sa propreté** qui est aussi l'affaire de tous !

L'année écoulée n'aura pas été facile sur le plan économique dans notre pays et même si notre région frontalière est moins exposée que d'autres, il appartient à une Commune de tout mettre en œuvre pour **protéger les entreprises et donc l'emploi**. L'ancienne usine **Barostar** rachetée et rénovée par la Ville est maintenant occupée aux trois quarts. Le pari d'une réindustrialisation du bâtiment est en passe d'être réussi ! Nous travaillons également en étroite collaboration avec les entreprises dont certaines ont des **projets importants** pour le territoire ainsi qu'avec tous les porteurs de projets, grands ou petits. Rien ne doit être négligé en manière économique ! C'est aussi l'une des raisons qui nous a conduits à observer cette année encore une **grande prudence fiscale** puisque pour la 16^e année consécutive nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition, ce qui place Morteau à un niveau de fiscalité très raisonnable dans la strate des communes de même taille.

Chers Mortuaciens, comme vous pouvez le constater beaucoup a été fait et c'est avec la même détermination que la Municipalité aborde cette nouvelle année.

En ce début d'année, nous adressons à chacun nos vœux les plus sincères et les plus chaleureux de bonne santé et de bonheur. Que 2014 soit pour vous et vos proches **une belle et bonne année** !

La Municipalité

Adjoint

Daniel GAUME

> Travaux - Développement durable
Eau - Sécurité (bâtiments et routes)
Urbanisme

Fin des travaux en centre-ville
Jardin du Clos Notre Dame – Rue Sainte Marie
Aménagement d'une aire de sports et de loisirs
Requalification des marais de La Tanche
Chalet des Arces
Bientôt une nouvelle caserne des Pompiers à Morteau !
Morteau modernise son service de l'eau avec la télérelève
Le lombricompostage collectif
Jury départemental des Villes et Villages fleuris :
Morteau conserve sa deuxième fleur

Travaux Construire, embellir, protéger

3

● Fin des travaux en centre ville

Les travaux d'aménagement des abords de l'Hôtel de Ville sont achevés. Les plantations des arbustes et la pose des derniers éléments de mobilier urbain auront lieu au printemps 2014.

Ces travaux auront permis de sécuriser ce secteur et notamment les abords de l'école, de renouveler les réseaux souterrains vieillissants, de rendre accessibles les bâtiments et l'espace publics aux personnes à mobilité réduite et d'embellir le cadre de vie des Morteuaciens.

De nombreuses entreprises locales ont participé à ce chantier qui aura duré huit mois (Vermot, ISS Espaces Verts, Balossi Marguet). Le savoir-faire des entreprises franc-comtoises a été valorisé puisque certains éléments ont été réalisés dans le département du Doubs. C'est le cas des mâts d'éclairage public qui ont été fabriqués à Montlebon par l'entreprise Simonin. Les futures bornes électriques ainsi que les barrières et garde-corps ont été réalisés à Bolandoz par l'entreprise Oudot Développement.



Avant

4



Le choix des matériaux s'est fait avec des objectifs de durabilité, c'est pour cette raison que les parvis ont été traités en granit dont une partie provient des carrières Petitjean dans les Vosges.

Concernant les éclairages, afin d'éviter la pollution lumineuse, l'architecte a opté pour des éclairages directionnels et une lumière non agressive. Afin de respecter la réglementation concernant l'éclairage des bâtiments publics, une horloge coupe les projecteurs de façade dès 23 h. Ces mesures permettent de réduire la facture énergétique.

Il est rappelé à tous les usagers que le stationnement sur la place de l'Hôtel de Ville, dans la rue Barral, dans la rue Gilbert Menie, dans la rue de la Chaussée, au départ de la rue Charles Brugger et sur la place de la Halle est en zone bleue. Le stationnement y est limité à 1 h 30, de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 18 h. Attention, le marquage bleu au sol n'étant pas obligatoire, la zone bleue est matérialisée par des panneaux en entrée de zone.



Maintenant





● Jardin du Clos Notre Dame - Rue Sainte Marie

L'étude d'aménagement du jardin du Clos Notre Dame a démarré à l'automne. Les travaux doivent débuter au 3^e trimestre de l'année 2014. Ces aménagements seront conçus pour valoriser l'espace public autour de l'église de Morteau et offrir aux promeneurs un espace de détente. Des promenades et des belvédères seront aménagés afin de permettre la contemplation de la vue sur le Val de Morteau. Des jeux pour enfants, et des carrés de plantations à thème viendront animer le jardin. Les travaux de viabilisation des cinq parcelles rue Sainte Marie doivent débuter au printemps prochain.

● Aménagement d'une aire de sports et de loisirs

Afin d'offrir un cadre de vie plus agréable aux Mortuaciens et des installations sportives adaptées aux besoins des associations de la ville, la municipalité a lancé cette fin d'année une étude d'aménagement du secteur du chemin du stade. Cette étude, qui sera menée par le cabinet BEJ basé à Saône, a pour but de sécuriser la zone notamment en terme de circulation des véhicules, d'étudier la création d'une promenade le long du Doubs

avec des aires de pique-nique et d'étudier la mise en place de nouveaux équipements pour rendre la zone plus attractive.

L'aire de sport et de loisirs accueillera également la nouvelle salle des fêtes de Morteau. Une consultation d'entreprises est actuellement en cours pour réaliser le diagnostic de l'ancienne halle ferroviaire qui doit être réhabilitée afin d'accueillir le nouvel équipement.



● Requalification des marais de La Tanche

Après la suppression de remblais en bordure des marais de la Tanche en 2012, la Ville de Morteau a poursuivi les travaux de requalification du marais en missionnant une entreprise spécialisée dans les travaux en zones humides afin de supprimer des fossés drainants. Cette opération permettra d'éviter un assèchement du marais et favorisera la conservation de la faune et la flore des zones humides.



● Chalet des Arces

Depuis cet été, le chalet des Arces permet aux habitants de ce hameau de bénéficier d'un local pour organiser des manifestations familiales ou associatives. Il a accueilli la traditionnelle fête des Arces le dernier samedi du mois d'août.

● Bientôt une nouvelle caserne des Pompiers à Morteau !

Le projet de déplacement de la caserne des pompiers de la rue de la Glapiney est entré cette année dans sa phase de réalisation. En effet, le futur Centre de Secours Renforcé, qui abritera les 65 sapeurs pompiers de Morteau, pour la plupart volontaires et comptant parmi eux une dizaine de filles, sera construit rue du Bief, sur un terrain mis à disposition pour l'euro symbolique par la Communauté de Communes du Val de Morteau. La CCVM apportera également une participation financière de 986 445 € à la réalisation de ce bâtiment, somme d'ores et déjà provisionnée dans ses comptes.

Les premières consultations pour le choix du maître d'ouvrage délégué ont été engagées par le SDIS. Le choix architectural 2014 sera réalisé à l'automne 2014, en concertation avec les élus du territoire, pour un début des travaux prévu à la mi 2015, et une installation des pompiers fin 2016. Le futur bâtiment, d'une surface de 1300 m² environ, comprendra une tour d'exercice de 16 m de haut et un centre d'hébergement pour 8 personnes.



● Morteau modernise son service de l'eau avec la télérelève



La Ville de Morteau a choisi de moderniser son service de l'eau en déployant, pour l'ensemble des 1630 compteurs de la ville, la technologie de la télérelève longue portée. Celle-ci permettra à tous les Mortuaciens de suivre en temps réel leur consommation d'eau et d'être avertis en cas de suspicion de fuite. Pour la Ville, c'est un outil moderne qui lui permettra de mieux appréhender son rendement de réseau. Le déploiement de la télérelève a commencé et sera achevé d'ici mai 2014.

Pour les Mortuaciens, ce système offre de nombreux avantages :

- le suivi de leur consommation en temps réel sur internet,
- la réception d'alertes fuites par SMS, courriel ou courrier,
- le paramétrage d'alertes de surconsommation

Morteau est la plus grande ville de Franche-Comté à bénéficier de cette modernisation du service.

Adjoint

Pierre VAUFREY

> Économie

Dynamique au centre-ville

Exposition horlogère à Hong-Kong et Macao

La Morteau «star» au salon de l'agriculture 2013

Nouvelle distinction aux Salaisons Bouhéret

Concours de la Morteau d'or

Centre d'activités Barostar

Nouveauté : la Mortuacienne au goût cola

Petit déjeuner du monde économique

Caféteria de l'Adapei

Commerces (créations, reprises, transfert, changement)

Noël comtois

Comice agricole

Économie

Morteau, un pôle économique

● Dynamique au centre-ville

LES 200 COMMERCES DE MORTEAU CENTRE FONT LA DIFFÉRENCE...
ILS OPTENT POUR UNE SIGNATURE COMMUNE

Cette signature signifie que les commerçants de Morteau Centre :

- **sont solidaires** et qu'ils croient en l'avenir commercial de leur centre ville : **c'est une signature d'appartenance**. Comme pour les autres villes d'ailleurs, le développement des commerces de Centre Ville passe inévitablement par un travail collectif pour communiquer, valoriser, animer et accompagner.
- **sont conscients** que le commerce de proximité et la grande distribution ne sont pas à opposer et qu'ils ont "une carte à jouer" ensemble. Ils ont décidé de s'organiser pour être plus pertinents dans le développement commun à venir : **c'est une signature identitaire**.
- **sont décidés** à prouver qu'ils ont des atouts à faire valoir. Ensemble ils proposent des produits diversifiés

et de qualité, de l'accueil, du conseil, de l'expertise technique et des nouveautés, dans des commerces nombreux (environ 200) et faciles d'accès (à 2 minutes à pied des parkings).

Le **J'aime** de ce message évoque la proximité, les relations humaines, le commerce *plaisir*,... un centre ville *souriant* : **c'est une signature de cœur et d'envie**.

C'est aussi une façon de rappeler que le Centre Ville est un bien commun, son dynamisme aussi.

C'est une préoccupation de tous : de l'habitant dans ses habitudes de consommer local et citoyen, du commerçant en tant qu'acteur dynamique principal du centre ville, de l'association dans son rôle de lien, d'animation et de valorisation et de la collectivité en appui dans l'accompagnement et la communication.

MES COMMERCES
MORTEAU
centre

J'aime!

Poursuite de l'opération en 2014 : faire vivre et renforcer l'identité centre-ville

- Poursuivre la **sensibilisation** auprès des commerçants.
- Travailler sur la "passerelle" et les **liens Centre-Ville-Zone Commerciale** grâce à cette nouvelle identité.
- Compléter la **signalétique urbaine** avec cette signature d'appartenance.
- Mener des actions de **communication** (notamment par rapport à la Suisse) et d'**animations commerciales** avec les commerçants en prenant appui sur ce premier travail fédérateur et collectif.

● Exposition horlogère à Hong-Kong et Macao

En partenariat avec la Chambre Française de l'Horlogerie et des Microtechniques (CFHM) et avec le Consulat de France basé à Hong Kong, le Musée de l'Horlogerie de Morteau prête une quarantaine de pièces pour l'exposition "**French Time In Paris**" qui se déroulera en mai prochain à Hong Kong et peut-être à Macao.

Anne Camilli, scénographe, et le photographe **Thierry Malty** sont venus faire les photos des pièces prêtées en novembre dernier. Les photographies seront utilisées pour le catalogue de l'exposition et pour toute la communication liée à cet important événement.

Les objets ont été sélectionnés par **Grégory Maugain**, le conservateur du musée, et Anne Camilli en fonction de leur esthétique, de leur technique et de leur importance dans l'histoire de la mesure du temps. Bien sûr toutes les pièces prêtées sont de fabrication française. **Monsieur Besnard**, délégué général de la CFHM, et son attachée de direction, **Laurence Wastl**, étaient venus en repérage en juin dernier et furent surpris devant la richesse du Musée de l'Horlogerie et la qualité des pièces préservées au Château Pertusier. **Cette exposition se déroulera en mai prochain.**



Montre Berthoud
(Horloger du Roi en 1770)



Cartel Louis XV
(Decovigny, Maître horloger du Roi)



Hall d'exposition à Hong-Kong

● La Morteau «star» au salon de l'agriculture 2013

L'espace collectif de 100 m² de la Franche-Comté s'est partagé entre le CPPR sous la bannière de la marque régionale «*Un peu, beaucoup Franche-Comté*», et le Conseil Régional sous la marque «*l'Originale Franche-Comté*». Les salaisons y étaient représentées par :

- un mini-tuyé de deux mètres de haut doté d'un fumigène et de trappes de visite construit par A2M ;
- un panneau explicatif réalisé par le CPPR;
- la morteaumobile exposée sur le stand ou déambulant dans les allées.

Des T-shirts «*J'aime la saucisse de Morteau*» ont été distribués à plusieurs personnalités rencontrées dans les allées :

- **Nathalie Simon** de l'émission «*Midi en France*» sur France 3;
- **Bernard Hinault**, **Jean-Paul Olivier** (commentateur du Tour de France pour France Télévision), **Christian Prudhomme** (Directeur de ASO) et **Xavier Belin** (Président de la FNSEA) à l'occasion de la remise des prix du concours de fresques dans les champs «*le Tour toujours*». En effet, la FDSEA du Doubs a gagné le 2^e prix de ce concours lors du passage du Tour de France 2012 en Franche-Comté, avec sa fresque mettant en avant le Comté et la saucisse de Morteau.

Ces micro-événements ont fait l'objet de vidéos qui ont été mises en ligne sur la page facebook «*fan des saucisses de Morteau et de Montbéliard*».





● Nouvelle distinction aux Salaisons Bouhéret

Le 25 novembre 2013, le Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, **M. Barthod**, a remis à **Jean-Christophe Bouhéret**, la médaille de la reconnaissance artisanale pour services rendus à l'artisanat. Félicitations !



● Concours de la Morteau d'or

Le 22^e concours annuel de la Morteau d'Or Label rouge a eu lieu en décembre dernier.

Le palmarès est le suivant :

- **Morteau d'or** : **Produits du Saugeais** à Maisons-du-Bois
- **Morteau d'argent** : **Salaisons Droz-Vincent** à Gilley
- **Morteau de bronze** : **Haute-Loue Salaisons** à la Longeville

● Centre d'activités Barostar

L'ancienne friche industrielle Barostar a retrouvé en 2013 sa vocation industrielle. Le bâtiment de 3000 m² environ, racheté par la Commune en mai 2011, a fait l'objet d'une réhabilitation thermique importante, incluant le changement de l'ensemble des huisseries et la réalisation complète d'une isolation par l'extérieur, toitures comprises. La Commune a ainsi investi 1,6 millions d'euros dans cette opération, dont 600 000 € couverts par les subventions de l'État, du Conseil général du Doubs et de la Communauté de Communes du Val de Morteau. Le solde est intégré sans marge dans le prix de revente de ces locaux nus, fixé à 375 € HT/m².

Le nouveau centre d'activités Barostar compte aujourd'hui trois entreprises propriétaires. La société **Vibratech**, spécialisée dans la distribution automatique de pièces par bols vibrants, occupe près d'un étage et demi pour de la micromécanique de qualité. La société des **Bétons de Morteau** y a installé son siège social et ses bureaux. La société **JouéClub** enfin y dispose d'espaces de stockage des jouets. Une cellule de 800 m² environ demeure encore disponible, pour des activités artisanales ou industrielles.



12



● Nouveauté, la Mortuacienne au goût cola

Rième Boissons a lancé une sixième déclinaison de sa célèbre limonade : la Mortuacienne Cola. Avec une aromatisation différente du célèbre soda rouge et blanc, elle contient environ 30 % de sucre en moins et affiche un prix au litre inférieur à un euro ! Le cola comtois n'a donc rien à envier au géant américain... On lui souhaite un beau succès !

● Petit déjeuner du monde économique

Moment d'échanges et de convivialité, le petit déjeuner de l'économie consacré aux commerces de Morteau Centre avait pour objectif de présenter un état des lieux, de faire des propositions d'actions et d'échanger sur ces points.

Les commerçants se sont largement mobilisés puisque plus de soixante d'entre eux étaient présents. Tous les participants se sont accordés pour dire que le Centre Ville est un bien commun et que son dynamisme l'est aussi. **Il faut travailler ensemble : l'habitant en consommant local, le commerçant en tant qu'acteur principal, l'association "Morteau Votre Ville" dans son rôle de lien, d'animation et la Ville** en appui dans l'accompagnement et le soutien pour attirer les clients vers le centre et éviter leur évasion...



● Cafétéria de l'Adapei



Les Saveurs du Val
CAFÉTÉRIA

L'ouverture de l'Unité de Production Culinaire et de la cafétéria sur le site de l'ESAT a permis l'insertion par le travail d'un groupe de trente personnes handicapées encadrées par des professionnels motivés. La cafétéria, ouverte le midi, accueille tout public dans un cadre agréable. Elle met en valeur l'engagement et les compétences des travailleurs. L'UPC produit des repas en direction des collectivités et des entreprises. Cette entité nouvelle a d'ores et déjà trouvé sa place dans l'environnement économique local.



● Commerces (créations, reprises, transfert, changement)

> Créations



Light Concept
> 8, Rue Barral



Cuisines, Lignes et Fonctions
> 2, Rue René Payot



Chic et Choc
> 10, Place de la Halle



Nouvelles Frontières
> 21, Grande Rue



Chocolaterie Thomas Laresche
> 2, Place Carnot



Mademoiselle Capucine
> 3, Grande Rue



Clopinnov
> 10, Rue de la Gare



Le cocon
> 19, Rue Jean-Claude Bouquet



Conseils et Crédits
> 10, Rue René Payot



Eau Doubs Bains Carrelage
> 4, Rue Moulin Gresot



Manu Maugain École de musique
> 7, Rue de la Chaussée



Cache Cache
> 9, Chemin des Pierres



Celio
> 9, Chemin des Pierres



Centrakor
> 9, Chemin des Pierres



Mac Donald's
> 11, Chemin des Pierres

> Créations prochaines



Même types de produits
> 7, Place Carnot



Prêt-à-porter masculin
> 8, Grande Rue



Projet de création en cours
> 1, rue de l'Helvétie

> Reprises



Passion Pêche
> 3, Avenue Charles de Gaulle



Papeteries Comtoises
> 25, Rue René Payot



Loye Père et Fils Tabac Presse
> 2, Rue du Clos Jeune



Downhill Shop
> 14, Rue Pasteur



Chinatown
> 13, Rue de la Lourière

> Changement d'enseigne



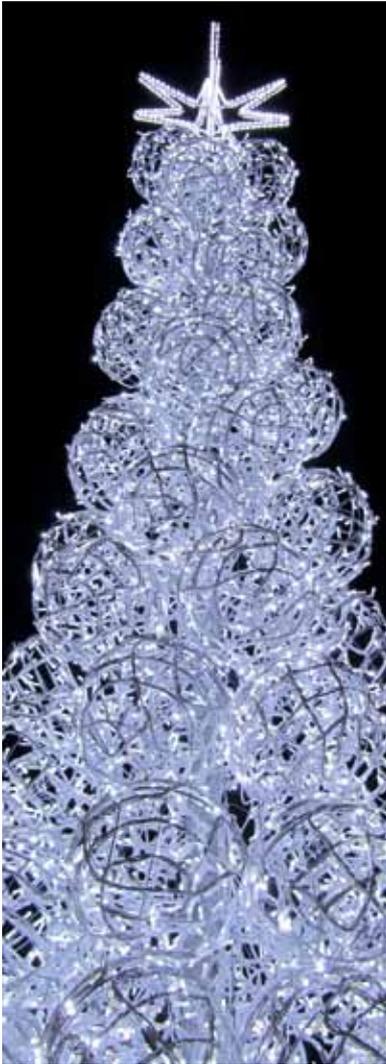
L'île aux Trésors
> 13, Rue René Payot

> Transfert



HC Immobilier
> 44, Grande Rue

● Noël comtois



Cette année Noël a été marqué par des vitrines originales. Une soixantaine de commerces se sont parés d'étoiles, de sapins et de messages de fêtes blanches et brillants.

Autour du sapin géant très remarqué de la Place de l'Hôtel de Ville se sont rassemblés : **la forêt polaire** décorée par les services de la Ville et quelques écoles de Morteau, **le chalet sucré-salé** des associations de Morteau (F.C. Morteau-Montlebon, Rugby Club Morteau, La Saint-Michel, La Lyre Mortuacienne, US Les Fins, Badminton Morteau, Judo Club Val Morteau, Crédit Mutuel), **le chalet "cadeaux"** du Val des artisans et des associations humanitaires...

Le moment-phare de la fête a sans aucun doute été le **spectacle de chevaux avec les Comtois en Folie** qui a marqué le lancement des Fêtes de Noël et qui a attiré sur deux jours de nombreux spectateurs conquis par l'audace des cavaliers et les talents des chevaux comtois. Les chevaux sont restés bien présents pendant les fêtes puisque de nombreux enfants ont pu goûter aux joies de monter à poney sur une vraie piste de manège.

L'attrait de l'arrivée du Père Noël ne s'est pas démenti et **la musique et les chants de Noël** de la Cigale et de l'Harmonie de Morteau ont séduit les grands et les petits.

Les cadeaux étaient au rendez-vous puisque les gagnants du jeu organisé par l'association des commerçants et artisans ont pu profiter de bons d'achat qu'ils ont consommés immédiatement dans plus d'une centaine de commerces de Morteau !





● Comice agricole

17

Le Comice récompense chaque année **les plus beaux spécimens de la race Montbéliarde et le travail des éleveurs**. La place du Champ de Foire a accueilli comme à la précédente édition une vache en carton grandeur nature à peindre qui a fait le bonheur des plus jeunes.

Saluons le **GAEC mortuacien du Bas du Fartou** qui arrive en tête de la catégorie B lots d'élevage, qui remporte sept premiers prix au palmarès et qui décroche le Prix Championne jeune avec "Gitane".

Le Prix de la Ville revient au **GAEC Mamet des Fins** avec "Evasion".



Nos félicitations et nos compliments à l'ensemble des lauréats !

Améliorer la sécurité

Conseil Local de Sécurité
et de Prévention de la Délinquance
Surveillance des commerces
"Alerte commerçants" par SMS
Un référent sûreté à votre écoute
La Police municipale à votre écoute
La vidéo-protection
Aménagements sécurité du Centre Ville
La gendarmerie vous conseille
contre les cambriolages

● Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

L'année 2013 a mis en évidence des résultats positifs en matière de délinquance sur le secteur de Morteau. En effet, les chiffres sont en dessous des chiffres nationaux et on observe même une tendance à la baisse.

Les membres du CLSPD ont relevé l'efficacité de la co-production de sécurité issue du partenariat actif entre tous les acteurs de terrain. Il faut le dire, Morteau est une Ville sûre où la sécurité est l'affaire de tous !

Cette instance, présidée par Mme le Maire, est chargée de dresser les constats des faits délictueux sur le territoire et de définir les actions de lutte ou de prévention à mettre en place.

Vidéo-protections, présence humaine des forces de police et gendarmerie aux abords des établissements scolaires et commerces, sensibilisation auprès des commerçants, alerte

citoyenne, actions de prévention auprès des lycéens... sont autant d'opérations initiées par ce Conseil qui ont favorisé ces bons résultats en 2013. Cette collaboration fructueuse entre policiers et gendarmes de Morteau et Pontarlier a permis la résolution de plusieurs affaires dont l'agression du Champ de Foire qui avait ému fortement la population. Un grand merci à eux !

Conformément à la nouvelle stratégie nationale de prévention de la délinquance, le Conseil poursuivra en 2014, ses actions autour de trois grands axes :

- Lutte contre la délinquance des jeunes,
- Lutte contre les violences faites aux femmes et intra-familiales,
- L'amélioration de la tranquillité publique.

● Surveillance des commerces

Durant les fêtes de fin d'année, où le trafic et l'activité économique sont denses, les gendarmes de la Communauté de brigade de Morteau, Montbenoît et Le Russey ont multiplié les opérations de surveillance autour des commerces, tabacs et banques. De jour comme de nuit, à toute heure, des patrouilles de gendarmes ont sillonné le secteur. Ce renforcement de la surveillance s'inscrit dans le cadre d'une présence dissuasive et vient compléter les contrôles routiers traditionnels. La Police Municipale complète cette présence par des patrouilles pédestres régulières en centre-ville.

● «Alerte commerçant» par SMS

Le dispositif « alerte commerçant » a vocation de permettre la **diffusion rapide de l'information** relative à certains faits pour lesquels les commerçants doivent prendre des mesures de vigilance et de prévention nécessaires pour éviter leur répétition.

Ces alertes portent sur les thématiques suivantes :

- Vols à main armée ou avec violences
- Vols à l'étalage commis en bande
- Escroquerie

Un protocole a été signé le 26 septembre 2011 entre la Préfecture, la Chambre de Commerce et d'Industrie du département du Doubs, la Gendarmerie et la Police.

Dès qu'un commerçant ou un artisan informe la Gendarmerie qu'il a été victime de l'un des faits énumérés ci-dessus, le CORG (Centre d'Opération et de Renseignement de la Gendarmerie) rendu destinataire de ces éléments diffuse un SMS collectif qui, sous le titre «alerte commerces» décrit succinctement les faits constatés, le lieu et l'heure de commission des faits, les renseignements connus sur le ou les auteurs et leur moyen de locomotion éventuel.



Photo : Est Républicain

Pour tout renseignement,
contacter le Brigadier-Chef Pontanier
au 06 80 64 68 49

19

● Un référent sûreté à votre écoute

Une nouvelle piste de prévention consiste à étudier de concert les différents problèmes rencontrés, avec un gendarme spécialement et récemment formé, le Maréchal des logis-chef Pontanier, référent sûreté du groupement de gendarmerie départementale du Doubs.

Ce militaire est à votre disposition pour vous aider, à titre gracieux, en matière de **Prévention Technique de la Malveillance**. Il regroupe l'ensemble des mesures concrètes d'urbanisme et d'aménagement qui permettent de dissuader les malfaisants de commettre des actes délictueux ou de faciliter leur identification. **Il est en mesure de vous apporter gratuitement des conseils, tant sur le plan législatif que matériel ou humain**, abordant de la

sorte les dispositifs à envisager pour diminuer le risque du passage à l'acte.

Que vous soyez responsable d'entreprise, commerçant ou particulier le référent sûreté est à votre écoute pour agir de façon préventive.

Il est souvent très intéressant d'avoir la vision d'une tierce personne, qui plus est s'il s'agit d'un membre des forces de l'ordre. Cette démarche se fera en toute discrétion.

Dans un souci d'intégrité et du respect de la concurrence, le référent sûreté ne pourra pas vous guider vers un prestataire de service pour réaliser par la suite les éventuels travaux ou installations.

Tél. 06 80 64 68 49



● La Police municipale à votre écoute

Les horaires d'ouverture des bureaux de la Police municipale ont changé :

Mercredi de 17 h à 18 h et samedi de 9 h à 10 h.

Vous pouvez également joindre les policiers municipaux par téléphone pour prendre rendez-vous au 03 81 68 56 70.

● La vidéo-protection

Il s'agit d'un outil au service de la politique de sécurité et de prévention de la Ville dans le cadre du plan local de sécurité. Ses objectifs sont de prévenir l'atteinte aux personnes et aux biens dans les endroits de forte activité où la délinquance constatée est la plus importante, d'augmenter le sentiment de sécurité des visiteurs, et de sécuriser les bâtiments communaux et espaces publics exposés. Cette politique doit se concilier avec l'impératif du respect des libertés publiques et individuelles.

Le dispositif de vidéo-protection de la Ville de Morteau rassemble :

- 8 caméras en centre-ville (Hôtel de Ville et Place de la Halle)
- 5 caméras entre les gymnases du lycée et du collège (Rue Aristide Grappe)
- 2 caméras au Musée de l'Horlogerie (Château Pertusier)
- 1 caméra au Champ de Foire (dôme à vision périphérique)

La vidéo protection a contribué à la résolution de plusieurs délits, notamment lors du cambriolage de la pizzeria du Bas de Ville, mais également de plusieurs vols, délits de fuite et dégradations.

20

● Aménagements pour la sécurité au centre-ville

Une zone de rencontre aux abords de l'Hôtel de Ville a été mise en place, ce qui signifie que la vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h et les piétons sont prioritaires en tout point de cet espace.

Des panneaux indiquant la zone de rencontre et la zone bleue ont été implantés au niveau de tous les points d'entrée dans le secteur. Le marquage au sol en bleu n'étant pas obligatoire au sens de la réglementation, et afin de ne pas peindre sur le granit, seuls les **panneaux indiqueront le début et la fin de zone bleue (9 h - 11 h 30 et 13 h 30 - 18 h)**. La durée maximale de stationnement reste fixée à 1 h 30.

Un **sens unique** a été établi autour de l'îlot de stationnement de la **Place de la Halle**. La circulation sera donc en sens unique de la médiathèque à l'école le long des commerces et de l'école au kiosque en longeant le théâtre. Un **parvis sécurisé** a été aménagé **devant l'école** et un **dépose-minute** limité à 5 minutes de stationnement ou d'arrêt permet aux parents de venir déposer leurs enfants en toute sécurité.

La portion de route entre l'école et l'Hôtel de Ville reste en double sens. **L'entrée sur la place de l'Hôtel de Ville peut se faire par l'une ou l'autre des entrées** et le stationnement est matérialisé par des lignes de pavés gris, sur les côtés, le long des espaces verts. Le stationnement n'est plus autorisé au centre de la place.

En bas de la rue Fauche, pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes, la giration à droite et à gauche est

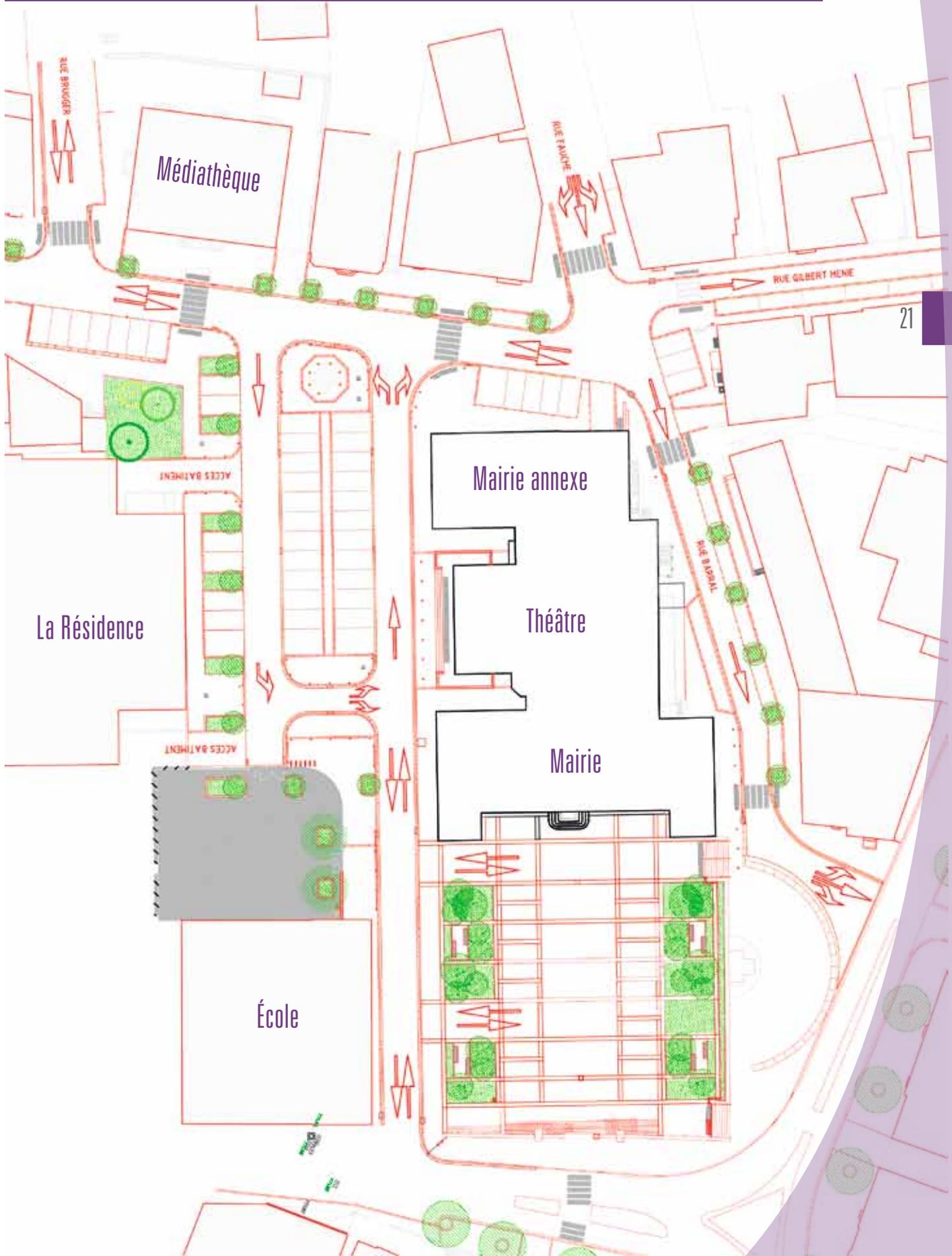
interdite. Les plus de 3,5 tonnes doivent obligatoirement emprunter la rue Barral qui a été recalibrée pour permettre leur passage.

Pour les **personnes à mobilité réduite**, une place est réservée sur la place de l'Hôtel de Ville, une sur la place de la Halle, une à la Médiathèque et une rue Barral, soit 4 places.

Le stationnement est interdit en dehors des emplacements matérialisés. Afin de respecter la circulation des piétons, il est également rappelé aux conducteurs que **le stationnement sur les trottoirs est interdit**.



Nouveau plan de circulation de la Place de la Halle et de la Mairie : de nouvelles habitudes à prendre !



● La gendarmerie vous conseille contre les cambriolages



> 10 CONSEILS UTILES POUR SE PROTÉGER

- **Équiper votre porte d'un système de fermeture fiable**, d'un viseur optique ou d'un entrebailleur.
- **Fermer toutes les issues de votre habitation** (portes, fenêtres, garage...) et vos volets. Protégez vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux, voire d'un système d'alarme : le principal ennemi des cambrioleurs est le temps !
- **Donner l'impression que le domicile est occupé** (éclairage automatique) : un système d'éclairage par détecteur de mouvement suffit parfois à dissuader.
- **Fermez votre porte à clé** lorsque vous êtes chez vous.
- **Ne laissez jamais vos clés cachées à l'extérieur** (paillason, boîtes aux lettres, pot de fleurs...).
- **Placez vos valeurs et bijoux en lieux sûrs**, ne gardez aucun objet de valeur en évidence.
- **Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent.**
- **Répertoriez vos objets de valeurs** et notez les numéros de série. Faites de même pour vos carnets de chèques, cartes de crédit, ...
- **Restez discret sur certains détails privés** (objets de valeurs possédés, lieux de rangement)
- **Soyez vigilant** au contact des démarcheurs à domicile.

> VOUS ÊTES CHEZ VOUS "L'HABIT NE FAIT PAS LE MOINE"

- **Ne laissez pas entrer des personnes inconnues**, même si ce sont des femmes ou des enfants.
- Pour toute personne en tenue, **exigez une carte professionnelle** (faux gendarmes, faux facteurs, faux agents EDF, ...).
- **En cas de doute faites le 17.**

> QUE FAIRE EN CAS D'ABSENCE DURABLE

- **Votre domicile doit paraître habité**, demandez à une personne de confiance qu'elle ouvre régulièrement vos volets.
- **Avisez vos voisins ou le gardien** de la résidence de votre absence.
- **Faites suivre votre courrier** ou faites le prendre par une personne de confiance (une boîte aux lettres débordante de courrier révèle une longue absence).
- **Pensez à l'opération "tranquillité vacances"**, signalez votre absence à la gendarmerie et des passages fréquents à votre domicile seront effectués lors des patrouilles.

> AIDEZ-NOUS À VOUS PROTÉGER

- Si vous êtes témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait anormal, **ne vous manifestez pas** mais alertez sans tarder la gendarmerie en composant le 17 sur votre téléphone.
- **Signalez les démarcheurs à la gendarmerie**, les personnes et les véhicules qui vous paraissent suspects.

> VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE, AIDEZ-NOUS À RETROUVER LES VOLEURS

- **Faites immédiatement appel à la gendarmerie**, de jour comme de nuit.
- **Laissez les lieux tels que vous les avez trouvés.**
- **Dressez une liste complète de tout ce qui vous a été dérobé.**
- **Faites opposition auprès de votre banque** pour les chèques et cartes de paiement volés.
- Sachez que pour l'enquête, **des photos d'objets de valeur et des numéros de série seront utiles.**

Adjointe

Dragana VOJINOVIC

> Affaires sociales
et services à la population

Le mois de l'Enfance
Groupe «femmes»
«Un heureux événement» en projection gratuite
Le parrainage de proximité
Être attentif aux seniors...
Calendrier 2014 du Don du sang
Fête des voisins
Repas des Rois
Nouveaux locaux pour le CCAS
Votre famille est exposée à la violence conjugale
Mieux connaître le service de mise en relation
parents-assistantes maternelles agréées
Le Chat Perché

Services à la population

La vie, ensemble...

23

● Le mois de l'Enfance

Morteau, labellisé Ville Amie des Enfants par l'UNICEF, consacre chaque année le mois de novembre à l'enfance.

Organisée à l'occasion du 24^e anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant, un grand jeu de piste, "À la recherche des Droits de l'Enfant", a réuni 18 enfants de l'IME et de la MJC autour d'activités ludiques. Petits et grands sont partis à la conquête de leurs droits et ont pu découvrir les structures ressources de Morteau pour leur épanouissement (École, Médiathèque, PMI, IME, MJC).



● Groupe «femmes»

À un moment de leur vie, elles ont eu besoin d'être accompagnées, d'être écoutées mais également de partager leurs émotions, leurs interrogations, leur vie... de Femme. "Elles", ce sont les femmes du groupe "Pèle-m'ELLES" qui se retrouvent et bricolent chaque vendredi après-midi, tout en discutant, en se racontant leur vie, en riant. Elles sont devenues amies et ont choisi cette année d'œuvrer pour le 3^e Âge en participant au Marché de Noël de la Maison de retraite. L'argent récolté participera au financement d'une journée récréative pour les résidents.

Ces femmes sont touchantes par leur générosité, leur solidarité, leur enthousiasme.



● «Un heureux événement» en projection gratuite

Dans le cadre de la **Journée de la Femme**, la Ville de Morteau vous propose la projection gratuite du film de Rémi Bezançon «*Un heureux événement*» samedi 8 mars à 20 h à l'Atalante.

● Le parrainage de proximité

Portée par l'association Puzzle, l'opération de parrainage solidaire de proximité consiste à créer une relation affective entre un enfant et une famille autour d'activités ponctuelles, puisque le parrain et l'enfant résident à proximité. Cela permet d'offrir à un enfant une ouverture sociale et culturelle. Le parrainage est basé sur la confiance mutuelle. Il s'agit d'un acte bénévole et citoyen, encadré par une charte publique et un suivi.

Pour tout renseignement :

Service Enfance Parrainage : 03 81 98 60 79

Association Puzzle :

12, Avenue Joffre • 25200 Montbéliard

● Être attentif aux seniors . . .



La Ville de Morteau apporte une attention toute particulière au bien-être de ses seniors. Pour cela, le CCAS propose également divers services aux Mortuaciens les plus âgés :

- En complément des ADMR, **trois aides à domicile expérimentées** interviennent auprès d'une douzaine de personnes relevant de l'APA. Par leur présence quotidienne, leur écoute, leur disponibilité, Denise, Jocelyne et Mireille favorisent ainsi le maintien à domicile de ces personnes.
- **Aide aux petits travaux à domicile** : réalisé par un agent communal, ce service répond à la demande des petits dépannages urgents tels que changer une bouteille de gaz, réparer un robinet qui fuit, installer un lustre... L'intervention est facturée 10 € de l'heure.
- **Portage de livres** : une équipe de bénévoles rencontre régulièrement les personnes âgées à leur domicile et leur présente un échantillon de livres choisis en fonction des goûts de chacun.
- **Déneigement** : Pour aider les personnes de plus de 70 ans et favoriser les visites et sorties en période hivernale, la Ville de Morteau, sur demande auprès de son CCAS, peut participer à hauteur de 10 € par intervention, aux travaux de déneigement depuis la porte d'entrée du domicile des bénéficiaires jusqu'au trottoir.

• **Cinéma pour les seniors** : pour leur faciliter l'accès au cinéma, MJC et CCAS proposent aux Seniors des séances adaptées. Elles ont lieu les lundis après-midi, une fois par trimestre au tarif de 6 €. Pour la réussite de cette action, les aides à domicile, le personnel de l'EHPAD et bien d'autres bénévoles sont mis à contribution pour leur déplacement jusqu'à l'Atalante. En 2013, 4 films ont ainsi été présentés : «*Et si on vivait tous ensemble*», «*Quartet*», «*Les Femmes du 6^e étage*» et «*The Way : sur les chemins de Compostelle*». À chaque fois, ce fut un succès. Le CCAS de Morteau offre ensuite un goûter aux participants pour favoriser les rencontres, les échanges et la convivialité.

Prochaines séances en 2014: 10 mars et 19 mai.

• Le CCAS s'engage dans un programme intitulé «bien vieillir». L'objectif est d'améliorer le bien-être des seniors et leur permettre d'acquérir de bonnes connaissances sur leur santé et les conséquences liées au vieillissement pour mieux les anticiper.

Une première conférence sur la nutrition des seniors a été proposée courant novembre.

Un forum santé sera organisé courant avril pour lancer un projet de conférences et ateliers sur des thématiques plus larges : sommeil, mémoire et activité cérébrale, équilibre, auto-médication...

Tél. CCAS : 03 81 68 56 85

● **Calendrier 2014
du Don du sang**

Mardi 14 janvier

Mardi 1 avril

Mardi 27 mai

Mardi 29 juillet

Mardi 26 août

Mardi 28 octobre

● Fête des voisins

Chaque année, la fête des voisins permet de se retrouver autour d'un repas convivial entre personnes habitant le même quartier. **Un moment sympathique d'échange !**



26



Quartier du Clos Jeune



Quartier de l'Hôpital



● Repas des Rois

Début janvier, Madame le Maire, accompagnée d'élus, s'est rendue au service de l'EPHAD à l'hôpital, puis au traditionnel repas des Rois, où sont conviées les personnes de plus de 70 ans. Une journée bien sympathique !





• Nouveaux locaux pour le CCAS

Léa Guillaume, Léa Brisbard et Maud Luthi (arrivée en juin) ont le plaisir de vous accueillir dans les nouveaux locaux du CCAS aux couleurs vives !

Ouverture des bureaux du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Tél. 03 81 68 65 85 (86)

• Votre famille est exposée à la violence conjugale

Un dispositif d'accueil et d'accompagnement est proposé, à toutes les victimes et auteurs de violences conjugales :

- un accueil, une écoute,
- un hébergement d'urgence
- une aide psychologique : auprès d'un psychologue libéral partenaire du dispositif pour permettre de mettre des mots sur la situation, de trouver des ressources et d'amorcer une dynamique de changement.

Informations disponibles :

- > **CCAS**
Rue Barral • Tél. 03 81 68 56 85
- > **Centre Médico Social**
Rue Frainier • Tél. 03 81 67 97 77
- > **Gendarmerie**
Rue Fontaine l'Épine • Tél. 03 81 67 00 17

VOUS PENSEZ L'AIMER
ET POURTANT
VOUS ÊTES VIOLENT...



N'ATTENDEZ PAS
QUE CELA S'AGGRAVE.
PARLEZ-EN.

Pour plus d'informations :
www.travail-solidarite.gouv.fr/espaces/femmes-egalite





● Mieux connaître le service de mise en relation parents-assistantes maternelles agréées

Parmi les missions confiées par la Caisse Nationale des Allocations Familiales aux RAM, la plus importante est «**la mise en relation des assistantes maternelles agréées disposant de places d'accueil à leur domicile avec les parents à la recherche d'une nounou.**»

Le Relais accompagne de manière neutre, impartiale et professionnelle les démarches des assistantes maternelles et des parents, afin de contribuer à un accueil de qualité pour l'enfant. Il est un appui actif pour chacun, sans mandat d'office de placement. Ce service gratuit financé par la Ville, la CCVM et la CAF, proposé à la fois aux uns et aux autres, a pour objectif de faciliter les recherches de chacun. Il est important de préciser que l'assistante maternelle et le parent restent autonomes et responsables dans leurs choix respectifs.

COMMENT CELA FONCTIONNE T-IL AU RELAIS ?

■ Du côté du RELAIS

Mensuellement le Relais est averti par le Conseil général de la mise à jour des agréments. Les animatrices reçoivent les assistantes maternelles et les parents alternativement ou ensemble pour **évaluer leurs besoins respectifs**. Chaque assistante maternelle est jointe tous les deux mois maximum pour la mise à jour de ses disponibilités. Chaque parent est contacté pour un suivi de sa demande.

TÉL. 03 81 67 61 05

■ Du côté l'ASSISTANTE MATERNELLE

Elle peut solliciter les services du Relais pour **mettre à jour ses disponibilités, connaître les demandes des parents de son secteur ou informer de sa capacité d'accueil**.

■ Du côté des PARENTS

Ils sont invités à **rencontrer les animatrices du Relais pour détailler leur demande** : Nombre d'enfants à confier, âge des enfants, école fréquentée, rythme d'accueil, date de début de l'accueil, lieu de résidence de l'assistante maternelle.

● Le Chat Perché

Le groupe des petits «îlot douceur» a été sensibilisé cette année à la musique et aux différents instruments. Ils ont pu écouter des musiques et chants variés, créer des instruments et écouter jouer de vrais musiciens.

Les autres enfants ont été sensibilisés au rythme des saisons et aux traditions :

- Confection de galettes comtoises et aux pommes et fabrication de couronnes, histoire de roule galette racontée avec des marionnettes
- Carnaval et le traditionnel échange avec le club du 3^e Âge, chants et histoires, confection de beignets
- Projet jardinage, travail de la terre, histoires
- Pique-nique et promenade, visite de la ferme des lamas à Mamirole
- Balade automnale au parc Pertusier, observation des oiseaux, confection d'un nichoir
- Sortie en bobs, animations et chants de Noël

TÉL. 03 81 67 56 04



La commune engage la révision de son P.O.S. en P.L.U.

Le Parc Public

Les bailleurs publics entretiennent leur patrimoine

Terrains à bâtir : Les Champs Caresses

Projets Privés

Logement

Entretien du patrimoine, accès à la propriété, logements publics et privés

29

● La commune engage la révision de son P.O.S. en P.L.U.

La commune de Morteau a engagé en 2013 la révision de son **Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.)** en **Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)**

Document de planification urbaine, le P.L.U. constitue l'outil de base de la gestion des sols sur le territoire de la commune. Il traduit sur les cartes et par un règlement d'urbanisme le Projet d'Aménagement et de Développement Durable de la Municipalité à échéance de dix ou quinze ans : délimitation des zones constructibles ou non, préservation des zones naturelles, principes d'organisation des transports et stationnements, mise en valeur du cadre de vie...

L'élaboration du P.L.U. suppose un travail de concertation important entre :

- **L'équipe municipale**, qui élabore son projet de développement en débattant de différentes orientations d'aménagement, en définissant des règles d'urbanisme spécifiques pour chacune des zones urbanisées, à urbaniser, agricoles ou naturelles, en n'oubliant aucun des enjeux économiques, sociaux ou environnementaux du développement
- **Les personnes publiques associées**, c'est-à-dire les services de l'Etat (Architecture et Patrimoine, Culture, Agriculture, Logement en particulier), de la Région, du

Département et de la Communauté de Communes, les chambres de Commerce, des Métiers et de l'Agriculture, les communes avoisinantes qui apportent leur connaissance du territoire pour enrichir le dossier et le rendre conforme aux lois et schémas d'aménagement supra-communal en vigueur

- **Les habitants et les associations** qui participent à l'élaboration au travers de la concertation réglementaire et lors de l'enquête publique. Ainsi, un registre en mairie permet à chaque personne qui le désire de faire part de ses souhaits en matière de développement de la commune, d'un point de vue général ou de façon plus particulière et précise, sur du terrain dont il est propriétaire.

La réalisation du diagnostic socio-démographique et environnemental du territoire communal est aujourd'hui terminé, et la phase de définition des orientations de développement vient d'être engagée, pour une présentation à la concertation publique fin 2014.

Pour tout renseignement ou inscription sur le registre de concertation, s'adresser au secrétariat de mairie au 03 81 68 56 56



● Le Parc Public

Trois bailleurs publics sont présents sur la ville : Habitat 25 avec 184 logements, IDEHA avec 91 logements et NEOLIA avec 5 logements. Pour pouvoir accéder à ce type d'appartements, le demandeur doit remplir certaines conditions :

- **Condition de nationalité** : les logements HLM s'adressent aux personnes de nationalité française et aux étrangers justifiant d'un titre de séjour valable sur le territoire français.
- **Conditions de ressources** : les logements publics, aussi appelés HLM, s'adressent aux personnes dont les ressources ne dépassent pas certains plafonds. Les ressources prises en compte sont les revenus fiscaux de référence figurant sur les avis d'imposition de chaque personne vivant au foyer de l'année n-2, et de l'année n-1 lorsque les ressources ont diminué d'au minimum 10 % par rapport à l'année n-2. Cette diminution des ressources doit être justifiée par tous moyens, à l'exception d'attestation sur l'honneur.

Quels sont les plafonds de ressources à ne pas dépasser pour obtenir un logement social ?

Les logements publics sont soumis à des plafonds de revenus qui dépendent des financements obtenus par le bailleur lors de leur construction ou de leur rénovation. En fonction du niveau de ses ressources, le demandeur peut accéder à différents types de logements.

Les revenus pris en compte portent sur la somme des revenus fiscaux de référence de l'ensemble du foyer.

Composition du foyer	Logement financé à l'aide d'un PLAI	Logement financé à l'aide d'un PLUS	Logement financé à l'aide d'un PLS
Catégorie 1 Ménages d'1 personne	10.908 €	19.834 €	25.784 €
Catégorie 2 Ménages de 2 personnes	15.894 €	26.487 €	34.433 €
Catégorie 3 Ménages de 3 personnes	19.111 €	31.853 €	41.408 €
Catégorie 4 Ménages de 4 personnes	21.266 €	38.454 €	49.990 €
Catégorie 5 Ménages de 5 personnes	24.881 €	45.236 €	58.806 €
Catégorie 6 Ménages de 6 personnes	28.040 €	50.981 €	66.275 €
Par personne supplémentaire	+ 3.127 €	+ 5.687 €	+ 7.393 €

Source : Service-Public.fr - 14.01.2013

PLAI Logement financé par un Prêt Locatif Aide d'Insertion

PLUS Logement financé par un Prêt Locatif à Usage Social

PLS Logement financé par un Prêt Locatif Social

● Les bailleurs publics entretiennent leur patrimoine

IDEHA a poursuivi deux chantiers d'envergure de réhabilitation d'immeubles qui avaient été initiés fin 2012. Ainsi, l'immeuble situé 9 rue des Charrières et celui situé 14 rue Louis Pergaud ont bénéficié de ce programme de réhabilitation. **24 logements étaient concernés.**

Les travaux les plus importants ont porté sur l'isolation des façades, la réfection de la toiture, la rénovation des parties communes, le changement des garde-corps extérieurs, la requalification des entrées, ainsi que le réaménagement des espaces extérieurs.

En fin d'année 2013, des travaux de réhabilitation ont également été entrepris dans les entrées de l'immeuble de la rue du Sauron, avec une remise en peinture et la réfection des pavés devant les entrées notamment.



9, rue des Charrières



14, rue Louis Pergaud



La construction du futur immeuble d'Habitat 25, **rue du Maréchal Leclerc**, qui avait débuté en mai 2012, s'est poursuivie sur l'année 2013. Le bâtiment qui disposera d'un **label Très Haute Performance Énergétique** et d'une **certification Qualitel Habitat et Environnement**, sera composé de 16 logements et d'une crèche municipale de 12 places. Tous les logements seront accessibles aux personnes à mobilité réduite et les étages desservis par des ascenseurs.

Les appartements du rez-de-chaussée disposeront d'un jardin et d'une terrasse, et ceux situés en étage posséderont un balcon.

La livraison des logements est prévue avant l'été 2014.

● Terrains à bâtir : Les Champs Caresses

L'aménagement, côté ouest, du lotissement privé situé à la sortie de Morteau en direction de Pontarlier se poursuit. **Des lots sont toujours en cours de commercialisation.**

Contact : M. Rième – Tél. 03 81 67 60 11

● Projets Privés



> Projet terrain ErDF - La Canopée

Sur l'ancien site laissé vacant par ErDF, rue du Clos Jeune, le groupement SEDD-SMCI a démarré la construction d'un premier bâtiment de 4 étages. Le rez-de-chaussée abritera les futurs bureaux de Pôle Emploi qui sont actuellement dans l'immeuble Cattin, ainsi que des locaux commerciaux.

30 logements occuperont les étages
(8 T1, 8 T2, 12 T3, 1 T4 et 1 T5).

SEDD - 6 rue Louis Garnier - BP 1513
25008 Besançon cedex - Tél. 03 81 41 46 50
SMCI - 12, rue Gambetta - 25000 BESANCON
Tél. 03 81 25 05 25



32



Un second bâtiment est en cours d'étude pour la réalisation d'un immeuble intergénérationnel à loyers maîtrisés.

> Ferme Rognon

La société Pellegrini a démarré la réhabilitation de la «ferme Rognon» située dans la rue René Payot. La route s'étant effondrée suite aux travaux de terrassement, l'entreprise a effectué le confortement et la réfection de la voirie. Malgré la destruction complète du bâtiment, certains éléments architecturaux remarquables ont pu être conservés et seront réintégrés à une façade reconstruite à l'identique selon les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France.

Quatre logements seront construits sur l'emplacement exact de la ferme. Un bâtiment nouveau sortira de terre, à l'arrière, avec 33 logements qui seront proposés à l'achat.

Contact : **PELLEGRINI**, Rue des Écoles, 25160 Oye et Pallet, Tél. 03 81 89 41 68

> Immeuble 16 rue Pierre et Alfred Frainier

L'imposant immeuble situé 16 rue P. et A. Frainier va être entièrement rénové, et deux logements supplémentaires seront créés. Ils disposeront d'un balcon, d'un garage et d'un parking. A terme, le bâtiment proposera des logements allant du T2 au T4.

Contact : **SARL HB CONSEILS** - 36 rue du funiculaire - 25000 Besançon



> Les Terrasses du Val

Deux petits immeubles de 15 logements chacun sont en cours de construction dans la partie haute du quartier de **La Baigne aux Oiseaux**. Ils se composeront de T2, T3 et T4 qui répondront aux nouvelles normes handicapés et qui offriront des prestations de standing. Les deux bâtiments seront labellisés BBC (Bâtiment Basse Consommation).

Contact : **MEDIATER**, Agence de Franche-Comté
1B, avenue de l'Espérance - 90000 Belfort - Tél. 03 84 26 57 79

> La Table du Roy

Les travaux de construction des 48 logements des immeubles de la Table du Roy, dans le quartier de l'Eglise, sont en phase d'achèvement. Répartis sur trois bâtiments, tous les logements (du T1 au T4) sont labellisés BBC-effinergie (Bâtiment Basse Consommation). Quelques lots sont encore disponibles à l'achat.

Contact : M. Patrick BERNARD, **NOVA PROMOTION**
11 rue Granvelle - 25000 Besançon - Tél : 06 07 67 23 09

La rentrée 2013-2014 en chiffres

Travaux et équipements

Nouveautés à la cantine

La charte des droits des enfants a 25 ans

Périscolaire, accueil du matin

Réforme des rythmes scolaires

Journée sans voiture

Culture et Sport en périscolaire

Approche pédagogique des travaux

Le Directeur de Jeanne d'Arc Chevalier

des palmes académiques

Culture et activités pour tous

Écoles Apprendre, grandir et s'ouvrir aux autres

● La rentrée 2013-2014 en chiffres

Maternelle Centre

PS/MS 25

PS/MS 26

GS 26

> 77 élèves

Maternelle Pergaud

TP/MS 29

PS/GS 26

PS/GS 26

> 81 élèves

Maternelle Bois Soleil

PS/MS 24

MS/GS 27

> 51 élèves

Maternelle Jeanne-d'Arc

TP/PS 25

MS 28

GS 28

> 81 élèves

Primaire Centre

CP 23

CE1 28

CE1/CE2 25

CE2/CM1 28

CM1/CM2 27

CM2 28

> 159 élèves

Primaire Pergaud

CP 25

CP/CE1 23

CE1/CE2 23

CE2/CM1 24

CM1/CM2 27

ES 10

> 136 élèves

Primaire Jeanne d'Arc

CP 24

CP/CE1 18

CE1/CE2 21

CE2 30

CM1 28

CM2 28

> 149 élèves

Élèves scolarisés : 443 maternelles et primaires, 23 élèves à l'IME, 702 collégiens à Bouquet, 313 collégiens à Jeanne d'Arc, 1165 lycéens à Edgar Faure, soit un total de 2646 élèves.

La Ville de Morteau a participé financièrement à différents projets tout au long de l'année dans les établissements du premier degré (voyages, activités sportives telles que la piscine et le ski, transport à ces activités...). La classe d'enseignement spécialisée (CLIS) de Pergaud et le RASED bénéficient également de subventions.



Remise de livres à Noël



Voyage à Paris des élèves de l'école du Centre



• Travaux et équipements

- **École primaire Pergaud** : rénovation complète de la salle de cantine périscolaire
- **École primaire du Centre** : fin des travaux de l'Atrium, sécurisation des abords, clôture et cour d'école,
- **École Bois Soleil** : rénovation du bureau de la directrice
- **École maternelle Pasteur** : renouvellement des fenêtres des salles de classe

Coût total des travaux 266 387 €

À cela s'ajoutent le renouvellement du mobilier de deux salles de classes, à la primaire Pergaud et à la maternelle Centre, le changement du photocopieur à la maternelle Bois Soleil, la pose de rideaux dans une salle de classe à la maternelle Pergaud ainsi que le renouvellement d'ordinateurs et l'achat de vidéo-projecteurs et divers autres équipements pour un coût total de 11 000 € environ.

● Nouveautés à la cantine

Depuis la rentrée, la Ville a changé de prestataire. Un marché public a été lancé et c'est l'unité de production de l'ADAPEI «Le Château d'Uzel» qui a été choisie.

Un nouveau mode de gestion des inscriptions a été décidé à la commission scolaire du 17 juin dernier : **inscription annuelle ou inscription occasionnelle sur planning**. Elles doivent être déposées en mairie annexe au service scolaire.

Pour toute modification, vous pouvez contacter le service par mail : cantine.scolaire@morteau.org ou par téléphone uniquement de 8 h 30 à 10 h 30 au 06 07 21 24 33, en période scolaire.

En raison d'un nombre important d'inscriptions déjà enregistrées à ce jour, il est possible que certaines demandes ne puissent obtenir une suite favorable.



Suite à l'augmentation de ces effectifs, deux services ont été mis en place pour les maternelles : le premier à 11 h 30 pour les élèves de la maternelle Pergaud et le deuxième à 12 h 15 pour ceux de maternelle Centre et Bois Soleil. Ce deuxième service est déjà complet!

Les menus sont affichés sur www.morteau.org et un règlement de la cantine a été également rédigé ainsi qu'une charte de respect de restauration scolaire que les parents et enfants ont été invités à lire et à signer.

● La charte des droits des enfants a 25 ans

2014 fêtera les 25 ans de la signature de la charte des droits des enfants et les 50 ans de l'UNICEF France. **Dragana Vojinovic**, adjointe aux affaires scolaires, a rencontré la Présidente du comité du Doubs et demande aux écoles de participer à leur façon à ces anniversaires. Du matériel pédagogique est à disposition des écoles qui en feront la demande et des représentants de l'UNICEF peuvent se déplacer.



Annie Genevard et la Présidente nationale de l'Unicef, Michèle Barzach

● Périscolaire, accueil du matin

Un accueil périscolaire est organisé à l'école maternelle centre, 4 jours par semaine de 7 h à 8 h 20 (tarif: 2 €).

L'encadrement est assuré par du personnel communal qui surveille et accompagne les enfants en classe. Les inscriptions se font à l'école au jour le jour. La facturation est mensuelle.

Depuis la rentrée, plus de 30 enfants sont accueillis ainsi chaque matin dont plus de 20 enfants de maternelle.

● Réforme des rythmes scolaires



Une des grandes modifications de la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République est le passage à la semaine de quatre jours et demi. La Ville de Morteau, en concertation avec les enseignants et les représentants des parents d'élèves, a fait le choix du report de l'application de cette Loi à la rentrée 2014-2015 (3,70 % seulement des communes du département du Doubs l'ont mise en place à la rentrée 2013).

Un comité de pilotage est constitué à Morteau, composé d'élus, de directeurs d'établissements scolaires et de repré-

sentants de parents d'élèves. Une première réunion a eu lieu en octobre pour aborder les grandes lignes de l'application de cette réforme à Morteau et une seconde en décembre pour étudier les possibilités d'application à Morteau.

Le décret prévoit la mise en place d'**une semaine scolaire de 24 heures d'enseignement réparties sur neuf demi-journées** (lundi, mardi, jeudi, vendredi et le mercredi ou le samedi matin), à raison de 5 h 30 maximum par jour et 3 h 30 maximum par demi-journée. Les enseignants marquent leur préférence pour la configuration ci-après :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	8 h 30 - 11 h 30	8 h 30 - 11 h 30	8 h 30 - 11 h 30	8 h 30 - 11 h 30	8 h 30 - 11 h 30
APC *	11 h 30 - 12 h	11 h 30 - 12 h		11 h 30 - 12 h	11 h 30 - 12 h
Après-midi	13 h 30 - 15 h 45	13 h 30 - 15 h 45		13 h 30 - 15 h 45	13 h 30 - 15 h 45
Total journée	5 h 15	5 h 15	3 h	5 h 15	5 h 15

* APC : activités pédagogiques complémentaires



Le service de ramassage scolaire fonctionnera dès la fin des cours à 15 h 45 et les enfants pourront rentrer à leur domicile. Un service d'**accueil périscolaire** sera mis en place par la Ville pour les parents qui le souhaitent de 15 h 45 jusqu'à 17 h 45 au plus tard. Des activités seront proposées aux enfants dans le cadre de cet accueil. Une attention particulière sera portée à la qualité et aux compétences des intervenants.



● Journée sans voiture

Cette journée est organisée traditionnellement à Pergaud, Bois soleil et à Jeanne-d'Arc

La Ville apporte son soutien à cette manifestation organisée autour de la sécurité routière.



● Culture et Sport en périscolaire

Des activités culturelles et sportives sont proposées gratuitement aux primaires durant le temps périscolaire : théâtre, arts plastiques, ping-pong, handball, scrabble, expression corporelle, comité de lecture, éveil sportif. Elles s'intègrent dans le dispositif Projet Educatif Local mis en place entre Jeunesse et Sport et la Ville de Morteau. Ces ateliers suscitent parfois de jolies passions et des adhésions aux clubs et associations !

● Approche pédagogique des travaux du centre ville

En plein chantier des travaux de la Place de la Halle, **Elodie Journot**, Directrice des services techniques de la Ville, et le chef de chantier ont expliqué aux élèves de l'école du Centre comment allaient s'organiser les travaux autour de leur école les prochains mois. Les enfants se sont montrés très intéressés par le sujet et n'ont pas hésité à poser de nombreuses questions sur les matériaux utilisés, le devenir du kiosque ou encore la couleur des câbles de raccordement !

Un chantier grandeur nature pour nos petits élèves !



● Le Directeur de Jeanne d'Arc Chevalier des Palmes académiques

Jean-François Batloog, directeur de l'école Jeanne d'Arc, a été promu au grade de Chevalier de l'ordre des Palmes académiques. Cette décoration distingue les fonctions éminentes et récompense les services rendus à l'enseignement.

Toutes nos félicitations !



● Culture et activités pour tous

Afin de rendre la culture accessible à tous, la Ville de Morteau, dans sa politique culturelle, a mis en place, il y a près d'une dizaine d'années, un partenariat culturel avec les écoles maternelles et primaires. Chaque année leur sont proposés **des spectacles et animations de professionnels adaptés à la jeunesse**. Nous remercions chaleureusement nos partenaires qui nous suivent depuis de longues années dans cette aventure : l'Urfol-Côté Cour, les Jeunesses Musicales de France, le Centre Images avec Ecoles et Cinéma et le Pavillon des Sciences. À noter cette année l'arrivée d'une nouvelle animatrice, **Laëtitia**, lors des ateliers du Pavillon. Un grand merci à **Guillaume Kuntz** qui rend la science plus compréhensible à travers des activités ludiques !

40



Au Pays des grenouilles



Le voyage de Mehmet



Le petit violon cirque



Rosaspina



Le Pavillon des Sciences



Valises d'enfance

Adjointe

Laëtitia RENAUD

> Jeunesse
> Communication

Conscrits un jour...

Aide au permis de conduire

DMA primés au concours de chronométrie

Conduites à risques, quand les jeunes en parlent

Jobs d'été

Jeunesse Morteau, ville ouverte aux jeunes

41

● Conscrits un jour...

Les conscrits 2014 vous donnent rendez-vous le **samedi 22 février** pour leur défilé et l'embrassement au Champ de Foire de leur bonhomme dont le nom sera tenu secret jusqu'au jour J! L'année dernière, "la 2013" avait choisi Donkey Kong comme mascotte.



Conscrits 2013



Conscrits 2014

● Aide au permis de conduire



Cette année, la Ville de Morteau a participé au **financement du permis de conduire** de sept jeunes Mortuaciens. **Romuald, Lauriana, Mathilde, Jean-Baptiste, Trecey, Nicolas et Sandra** ont donné 35 h de leur temps pour mettre en œuvre une action au profit de la commune et de sa population.

L'attribution des aides se fait sans condition de ressources, elle est basée essentiellement sur la motivation et la volonté à s'investir pour la commune. Ainsi, chaque jeune a la possibilité de soumettre un projet qui lui correspond.

Certains des jeunes bénéficiaires ont mené l'opération d'aide au portage de courses sur le marché cet été. Ce service à la population, innovant, a été très apprécié des seniors notamment, lourdement chargés ou encombrés par leurs courses.

42

● DMA primés au concours de chronométrie

A l'initiative du Musée de la Montre, de l'Office de tourisme Val de Morteau Saut-du-Doubs et de la Société Française des Micro-techniques et de Chronométrie, la St Eloi fut fêtée en Pays Horloger. Les élèves de 1^{ère} année de DMA (Diplôme des Métiers d'Art) du Lycée Edgar Faure ont proposé leurs montres au **premier Concours français de réglage pour étudiants horlogers**.

Quinze jeunes très talentueux, futurs maîtres horlogers, ont présenté leur travail en automne 2013 : obtenir le réglage le plus précis possible de montres mécaniques. Ces montres ont été contrôlées à l'Observatoire de Besançon pour obtenir le certificat de chronométrie et le poinçon, la fameuse tête d'aigle.

Le premier prix a été décerné à **Loïc Monnet** de Fessevillers, le deuxième à **Perrine Lebian** du Finistère et le troisième à **Nicolas Brand** de Métabief, tous trois élèves du Lycée Edgar Faure de Morteau

C'est le président d'honneur du concours, **Émile Péquignet**, bien connu dans le monde horloger qui a remis ces distinctions.





● Conduites à risques, quand les jeunes en parlent

Dans le cadre de la campagne «Le respect ça change la vie», portée par le CCAS depuis 2011, plusieurs actions de sensibilisation sont mises en place auprès des adolescents.

Une soirée d'échanges et d'informations avec la participation de **Pascal Soetens** (Pascal le Grand Frère) a clôturé une action éducative «**Parole de nous**» organisée au sein du Lycée Edgar Faure. Pendant un mois, une quarantaine de lycéens se sont questionnés et positionnés sur la question des addictions. Accompagnés de professeurs volontaires et comédiens de la **troupe «Le Dehors, le Dedans»**, les jeunes ont réalisé des saynètes, chansons et clips vidéos pour transmettre un message à leurs camarades.

Cette soirée s'est appuyée sur ces travaux présentés en première partie de soirée; suivi du débat avec M. Soetens et de nombreux professionnels locaux de la santé et de l'action pour la jeunesse. Ils ont pu répondre aux questions des parents et adolescents et apporter des conseils pour favoriser la communication, le dialogue entre ces générations. **Les échanges ont été riches et intéressants.**

● Jobs d'été

Chaque été, la Ville de Morteau accueille des jeunes pour renforcer l'équipe des services techniques. Les saisonniers peuvent ainsi découvrir les missions des employés municipaux affectés aux bâtiments et à la voirie : peinture, nettoyage, embellissement de la chaussée et des espaces verts, fleurissement... Une riche expérience pour ces jeunes !

Ont travaillé l'été dernier : Ludovic Heinrich, Rodrigue Mougel, Adrien Rawyler, Gouverd Antonin, Nebil Ouardine et Melvin Touzalin.

*Ludovic Heinrich
et Rodrigue Mougel,
sous la responsabilité
d'André Fleury*



Adjoint

Claude BARBIER

> Sports et vie associative

Le Football-Club Morteau-Montlebon
en CFA 2

Prix des communes Morteau-Les Fins

Zoom sur l'Aïkido

Ça bouge dans les associations !

Acrofly

Varappe et Montagne fête ses 50 ans

110 ans pour la Saint-Michel

2^e édition du forum des associations

Vœux au monde associatif

Sports / Vie associative

Morteau aime le sport !

44

● Le Football-Club Morteau-Montlebon en CFA 2

Le FCMM s'est qualifié pour l'accession en CFA 2 : c'est historique dans l'histoire du club ! L'équipe première a également joué la **finale de la Coupe de Franche-Comté** contre Pontarlier devant 1200 spectateurs au stade de Montlebon. Pour fêter ce travail de longue haleine, et remercier l'ensemble des joueurs, entraîneurs et dirigeants, la Municipalité a organisé une réception amicale à la mairie et offert **une montre souvenir aux joueurs et aux dirigeants**.



● Prix des communes Morteau-Les Fins



Un groupe de 11 coureurs s'est échappé dès le début de la course, dont nos coureurs **Philippe Legros**, **Daniel Ellison**, **Scott Ambrose** puis **Maxime Rupy**. **Philippe Legros** s'est échappé avec le coureur de Dole **Benjamin Billod** dans les derniers tours, à l'approche de la ligne d'arrivée ces deux coureurs se sont bagarrés pour la première place qui est revenue au coureur du VC Dolois.

Un grand merci à **Maxime Rupy** pour ses efforts durant la course, ce qui a permis à **Daniel Ellison** de terminer 4^e.

1^{er} junior **Scott Ambrose** VCCMM.

● Zoom sur l'Aïkido

L'Aïkido est une discipline avec un code d'honneur très strict indispensable à la pratique. **L'Aïkido est la voie de l'harmonie et du respect de l'autre**, où l'on se défend contre un ou plusieurs attaquants, avec ou sans armes (sabre, bâton et couteau en bois sont inclus à la pratique). La cinquantaine de membres à Morteau est répartie sur trois cours les mardis et mercredis au gymnase Cosec.



● Ça bouge dans les associations !

Nouveaux présidents

Jonathan Bouvard pour Acrofly
Yohann Meunier à l'Amicale des Sapeurs Pompiers
Ghislaine Bertin pour l'association des parents d'élèves des écoles privées Jeanne d'Arc
Jacques Loeuillard à l'Association des mutilés de guerre et réformés N°1 de Franche Comté
Gérard Patois pour le Centre d'entraide généalogique
Dominique Paradisi à l'ACCA (Chasse)
Philippe Grosso pour La Gaule Mortuacienne (Pêche)
Michel Ducet au Lions Club du Val de Morteau

Duran Yildirim pour l'Association des Turcs du Val
Joëlle Vuillemin à l'Association des conjoints survivants
Patrick Chatelain pour le Badminton du Val de Morteau
Cyrille Humbert au Club Athlétique Mortuacien
Germaine Cairey-Remonnay au Foyer des Retraités
Mathilde Vermot à La Lyre Mortuacienne
Bernard Baudoin pour le Nordic Val Walking
Alain Vallon au Rugby Club Val de Morteau
Bernard Frisetti au Souvenir Français
Michèle Jeand'heur à la Gymnastique féminine

Nouvelles associations

• **Jeux en folie**
Rencontre le vendredi soir pour jouer à des jeux de cartes, des jeux de société... Ouvert à tous, seul, en famille ou entre amis.
Contact : Pierre-Jean Grunewald - 1, chemin du Choulot - Fuans
jeuxenfolie25@gmail.com

• **Doubs Parent'Aise**
Rencontres et échanges autour d'activités entre parents pour réfléchir à une parentalité respectueuse
Contact : Richard Murien - 5, rue du Dr Girard
La Chaux - doubsparentaise@yahoo.fr

Merci aux présidents sortants et bienvenue aux nouveaux !

● Acrofly

Acrofly est une association membre de la Fédération nationale d'aéromodélisme. Elle compte actuellement 12 membres et couvre toutes les tranches d'âges.

L'aéromodélisme regroupe toutes les disciplines qui ont pour but de faire voler un aéromodèle, véritable machine volante en réduction. Cet aéromodèle pourra prendre la forme d'un avion, d'un planeur, d'un hélicoptère, d'une montgolfière, pour les types de machines les plus courantes... Mais il pourra aussi être le fruit de l'imagination... ou être la réplique d'un engin volant existant ou ayant existé. On parle dans ce cas de maquette volante.

Au-delà du pilotage qui est la finalité de ce loisir et sport, pratiquer l'aéromodélisme va également permettre de découvrir plusieurs facettes du travail manuel. Le travail du bois, des matériaux composites, du plastique, du métal n'ont plus de secrets pour les aéromodélistes !

La pratique de cette activité va permettre d'associer des connaissances théoriques et leur mise en pratique, en développant l'esprit créatif, l'innovation et l'audace. Elle permet de s'épanouir d'une façon ludique grâce à l'enrichissement des aspects physiques d'une activité sportive et les aspects intellectuels d'une activité culturelle.

Contact : Johnathan BOUARD
17, rue Victor Hugo - Morteau

Un cadre enchanteur pour ce sport original



● Varappe et Montagne fête ses 50 ans

C'était vers la fin des années 50... Quelques Mortuaciens n'hésitent pas à utiliser vélo et cyclomoteur pour se rendre à Chamonix et passer quelques jours en montagne avec l'attirail de l'époque. Pas de harnais, la corde autour de la taille, quelques pitons découpés dans une cornière en ferraille, cela suffisait pour taquiner le granit des Aiguilles et s'aventurer sur la Mer de Glace ou le glacier des Bossons qui, à cette époque, atteint le fond de la vallée de Chamonix.

Avec l'apparition des premières 2 CV et 4 CV, les sorties se font plus nombreuses et plus lointaines. En 1963 le ski débute à Grindelwald, et en juillet 1964 un premier camp d'été est organisé à la Bérarde. Le groupe d'amis s'étoffe petit à petit et sous l'impulsion de **Maurice Boissenin** l'association Varappe et Montagne est créée le 10 octobre 1964. **Pierre Jolivet** en sera le premier président. Un an plus tard, l'association compte 35 membres, puis 50 l'année suivante pour atteindre **180 en 2013**.

En 1965, la Corchère est aménagée pour permettre la pratique de l'escalade aux environs de Morneau. Dès les beaux jours, cette falaise est toujours fréquentée par les grimpeurs du club qui ont la possibilité depuis 1980 de s'entraîner en hiver deux fois par semaine sur le mur artificiel du gymnase du lycée. Une école d'escalade est ainsi née permettant aux enfants de découvrir cette activité avec les conseils de moniteurs diplômés.

Après l'essor donné à la pratique du ski de fond grâce au premier réseau de pistes mis en place par Varappe et Montagne depuis la ferme des Charmottes, les deux chalets de Châtel découverts par **Mickey Comte** vont entrer dans l'histoire de l'association dès 1972. Retapés et aménagés par les membres du club, ils verront défile de nombreux habitants du Val de Morneau. Les «corvées» de l'automne permettaient de procéder aux réparations vitales et de refaire le stock de bois de chauffage avant la prochaine saison de ski. Elles étaient prisées et se déroulaient dans une ambiance très conviviale, jusqu'en novembre 2012 date à laquelle les chalets n'ont plus été disponibles.

Débutant ou confirmé, toutes les activités proposées par le club sont décrites sur le site Internet www.varappe-montagne.org. Randonnée pédestre, randonnée à raquettes, randonnée à ski, escalade, alpinisme, cascade de glace, VTT, treks...



47



LES 18 ET 19 OCTOBRE 2014

le rassemblement d'un grand nombre des adhérents de Varappe et Montagne depuis sa création permettra de fêter dans la joie et la bonne humeur ce **DEMI-SIÈCLE D'EXISTENCE**.

● 110 ans pour la Saint-Michel

En 1903, l'Abbé Barthod ouvrait un «patronage» avec une équipe de 40 garçons. La Saint-Michel est officiellement déclarée en Préfecture en 1922.

Elle est en plein essor jusqu'en 1945 sous l'impulsion de son Moniteur Général, Fernand Faivre. En 1930, ils sont 140 gymnastes sur les rangs et les locaux du Cercle Catholique deviennent trop petits. C'est alors que Fernand Faivre lance l'idée d'une Société Civile dont la mission serait la construction d'une salle d'entraînement. L'idée se concrétise rapidement puisque la salle est inaugurée en 1934.

En 1938, une équipe de filles vient renforcer les effectifs.

En plus de la gym, pendant les 20 dernières années, d'autres activités ont vu le jour : tir à l'arc, sophrologie, randonnée, tennis de table, qi-gong et yoga. La Saint-Michel compte aujourd'hui 408 licenciés dont 310 en gym et éveil, et 100 répartis entre le tir à l'arc, le tennis de table et la randonnée. Avec les activités de relaxation non licenciées, la Saint-Michel compte plus de 500 adhérents.

Le fait marquant de ces dernières années sera la construction d'une salle spécialisée gym reliée à l'ancienne qui est utilisée pour les activités de tir à l'arc et de tennis de table. Après beaucoup d'hésitations et de nombreux projets, l'idée s'est concrétisée et la salle inaugurée en septembre 2010. Ces nouvelles installations ont sans doute contribué au développement de La Saint-Michel qui est passée de 196 licenciés en 2003 à 408 en 2013.

Cet anniversaire a été l'occasion de rendre hommage aux Anciens mais aussi et surtout de mettre à l'honneur et de remercier tous les Bénévoles de l'Association.

Longue vie à La Saint-Michel dans le même bon esprit que celui qui l'anime aujourd'hui !



Et toutes nos félicitations à la Présidente du club Monique Saillard, qui a reçu la médaille de Chevalier de l'Ordre National du Mérite lors de la soirée « anniversaire ».



● 2^e édition du forum des associations

La salle des fêtes et la place de la Halle ont été le lieu de cette deuxième édition. Les associations et clubs en tout genre se sont retrouvés pour faire connaître leurs activités à la population du Val de Morteau.

Morteau a un tissu associatif très riche et très dynamique. En effet, 153 associations interviennent dans tous les domaines, à titre culturel, sportif, social, 13 pour les fêtes et les événements patriotiques, soit une association pour 43 habitants. Les locaux communaux utilisés par les associations représentent 5172 m². Depuis 2002, 1215 m² ont été créés et 2570 m² de constructions neuves ont bénéficié d'une participation de la Ville.



Vœux au monde associatif

L'ambiance était chaleureuse à la cérémonie des vœux aux associations du 11 janvier 2014 au théâtre municipal. Madame le Maire a souligné l'investissement et le dynamisme des associations et des clubs du Val du Morneau.

Dans un premier temps, 17 coupes et 8 trophées ont été distribués à des équipes et des individuels, dont 5 qui ont été particulièrement salués avec des premières places au niveau national et international. Claude Barbier, Adjoint aux sports, et Patricia Roussel-Galle, Adjointe à la culture, ont ensuite récompensé les jeunes sportifs et musiciens ayant été distingués dans l'année.

La remise des médailles aux bénévoles méritants s'est ensuite déroulée :

- **Marie-Claire Blondeau** de l'Evolution a été mise à l'honneur pour les Sports
- **Noël Tyrode** a été distingué pour son dévouement à l'Hôpital depuis plusieurs années
- **Fabienne Zaepffel** a reçu la médaille pour son investissement à des événements comme la fête du livre, Passe Muraille ou le festival hip-hop
- **Jean-Michel Blanchot**, Vice-Président du Souvenir Français, enseignant et historien, a été vivement remercié pour son travail de commémoration de la déportation.

La médaille d'honneur de la Ville a été remise à **Gaby Duquet** qui met à disposition depuis plus de 10 ans sa grange à Derrière-le-Mont-Vouillot pour que les conscrits de l'année puissent construire leur bonhomme de Carnaval.



Stèle commémorative de la déportation en hommage aux enfants Szpiro

Cérémonie du 28 avril

Cérémonie du 8 mai

Cérémonie du 8 juin

Cérémonie avec les parachutistes pour la Saint Michel

Cérémonie du 11 novembre
40 ans de Jumelage !

Le Flambée de la Morteau
Noces d'Or

Noces de Diamant

Une mortuacienne sur
le podium de Miss Ronde

Téléthon 2014 à Morteau

Il y a Cent Ans :

la Première Guerre Mondiale

Fêtes et cérémonies

Marquer les temps forts

51

● Stèle commémorative de la déportation en hommage aux enfants Szpiro

En octobre dernier, une semaine de commémoration a été organisée en mémoire des enfants Szpiro, déportés en 1942 alors qu'ils étaient scolarisés à Morteau.

Jean-Michel Blanchot, professeur d'histoire au lycée Edgar Faure, a réalisé avec ses élèves un film «*Une enfance assassinée*» qui fut projeté dans l'enceinte du lycée. Ginette Kolinika, rescapée d'Auschwitz, était présente et a témoigné à l'issue de la projection.

La Ville de Morteau s'est impliquée fortement dans l'organisation de cette commémoration. Un spectacle de marionnettes de la Compagnie Pipa Sol «*Valise d'enfance*» sur le thème de la déportation d'enfants juifs a été proposé gratuitement lors d'une séance scolaire et d'une séance tout public.

Enfin, une stèle commémorative de la Déportation et de la Shoah a été inaugurée place de l'Eglise, avec les photos de **Marcel et Rolande Szpiro**.

Le devoir de mémoire est l'affaire de tous.



● Cérémonie du 28 avril

Anniversaire du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation



● Cérémonie du 8 mai

Dépôt de gerbe à l'occasion du 68^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

● Cérémonie du 8 juin

Cérémonie en hommage aux Morts pour la France en Indochine.



● Cérémonie avec les parachutistes pour la Saint Michel



Le jour de la Saint Michel, les parachutistes de l'**Union Nationale des Parachutistes de la section du Doubs** ont fêté leur saint patron lors d'une cérémonie empreinte de respect et de patriotisme.

Cette cérémonie a été marquée par la remise d'un nouveau drapeau aux parachutistes des opérations extérieures. Nos compliments aux organisateurs.

● Cérémonie du 11 novembre

Sur proposition du **Capitaine Sarrazin**, la Ville de Morteau est maintenant jumelée avec la 3^e Compagnie du 13^e Régiment du Génie de Valdahon, régiment héritier de la prestigieuse 2^e division blindée des sapeurs de Leclerc.

Ce jumelage consiste en une participation privilégiée des soldats aux différentes cérémonies organisées dans notre ville.

Nos remerciements pour cet engagement et cette reconnaissance mutuelle.



● 40 ans de Jumelage !

En juin dernier, Morteau a fêté ses 40 ans de jumelage avec la ville allemande **Vöhrenbach**. Avec pour thème les années 70, un défilé costumé avec élus et différentes associations des deux pays s'est déroulé pour ouvrir les festivités de ce week-end. S'en sont suivis la rencontre footballistique des équipes premières, un apéro-concert jazzy avec les Dinosaures du jazz et un repas dansant animé par Dédé Hawrylko. Le lendemain, le renouvellement du serment de jumelage eut lieu place Chanoine Pagnier avec les deux maires Annie Genevard et Robert Strumberger.

Une belle fête, symbole de notre amitié franco-allemande !



Les deux maires ont renouvelé le serment du jumelage

Plaque commémorative réalisée par les Établissements Obertino de Morteau, et implantée sur le parvis du théâtre





• Le Flambée de la Morteau

Cette 5^e édition se déroulait aux abords des gymnases de la Ville en raison des travaux au centre-ville. Mais cela n'a pas empêché la fête!

De nombreuses animations ont été proposées : structures gonflables, jeux géants en bois, spectacle canin, challenge des gorets... Des concerts variés ont rythmé les deux jours, le vélo-club a organisé sa 4^e Trans Val, et un spectacle mélangeant le feu et le tango argentin a été présenté par la compagnie Otentik pour la soirée d'ouverture.

Un grand merci aux membres de l'association du Flambée qui se mobilisent et à tous les bénévoles et organismes qui font de cet événement un moment très attendu.

Rendez-vous les 22-23-24 août 2014 pour la 6^e édition!



● Noces d'Or



Arlette et René FINCK (haut à gauche)
Michelle et Léon LAMBERT (bas à gauche)
Line et André MONSON (haut à droite)

● Noces de Diamant



Marie-Thérèse et Joseph JAY

Toutes nos félicitations à ces couples qui fêtent leurs 50 et 60 ans de mariage !

● Une mortuacienne sur le podium de Miss Ronde

Lors de l'élection de Miss Ronde Franche-Comté en octobre dernier à Danjoutin, **Océane Maréchal** est arrivée 1^{ère} Dauphine. **Toutes nos félicitations !**

Nous lui souhaitons également un beau résultat à l'élection de Miss Ronde France puisqu'elle représentera les couleurs de notre région le 18 janvier 2014 à Mulhouse.



● France centenaire !

France Spinelli a fêté ses 100 printemps en 2013 entourée de ses proches. Toutes nos félicitations !



● Téléthon 2014 à Morteau



Morteau sera en décembre prochaine **ville-relais du Téléthon 2014**. Si vous souhaitez vous investir, seul, en groupe, avec votre association ou par le biais de votre entreprise, contacter le secrétariat de mairie au 03 81 68 56 56.



Champagne 1915



Champagne en 1^{ère} ligne



Corvée de ravitaillement

Il y a Cent Ans : la Première Guerre Mondiale

L'année 2014 marque l'ouverture du cycle commémoratif du Centenaire de la Première Guerre mondiale, afin de permettre aux Français de redécouvrir les liens intimes qu'ils entretiennent avec le souvenir de la Grande Guerre.

En l'absence de témoins, aujourd'hui tous disparus, c'est désormais l'ensemble de la société française qui est dépositaire de l'héritage de ceux de 14. Les musées, les professeurs d'Histoire sont appelés à prendre le relais et à endosser le rôle de « passeurs » pour transmettre aux générations futures l'histoire et les mémoires de la Guerre de 14-18.

La Première Guerre Mondiale a touché l'ensemble de la population française. Cet événement a suscité la rédaction de multiples documents d'archives personnelles : correspondances entre les soldats et leurs proches, carnets de croquis, souvenirs écrits, photographies...

Vous êtes invités à apporter au Service Culturel de la Ville de Morteau vos documents personnels relatifs à la Grande Guerre qui numérisera tout ou partie de ces pièces. Une base de données virtuelle de souvenirs de la Grande Guerre sera constituée et pourra faire l'objet d'une exposition durant un des cinq temps forts de 2014 :

- **22-28 juin** : Sarajevo, Cœur de l'Europe, l'acte déclencheur
- **14 juillet** : Lancement International du Centenaire
- **1^{er} - 3 août** : Mobilisation et entrée en Guerre
- **12 septembre** : Bataille de la Marne, l'installation dans une guerre longue et meurtrière
- **11 novembre** : Course à la mer et Armistice

Nous recherchons particulièrement des portraits de jeunes soldats du Val de Morteau partant sur le front.

— 1914 — LEPINE Lionel BESANÇON Félix DESCOURVIERES F ^m REMONNAY Henri MOUGIN Jules FARNER Marcel FAIVRE Louis FAIVRE Fernand CANTIN Edouard JACQUIER Jules BERGER Hubert GUILLAUME Camille BOBILLIER Léon SIRON Ludovic GRÉGOIRE Lucien LAMBERT Léon CUPILLARD Jean	RIEDLIN Charles NICOD Armand BRISÉLANCE Charles CUENOT François CHOPARD Louis POUTHIER Léon FRIEZ Edmond DORNIER Joseph SIMONIN Ernest PETIT Henri OUDOT Henri DUCEUX Louis WUTRICH Paul BOISSEININ Louis CLAUDE Gaston DELIGNE Louis ARNOUX Georges FEUVRIER Félix CLAUDEPIERRE Auguste FLOHR Charles NOQUIER Edmond HAMMER Georges BINETRUUY Maurice HÉCHE Louis SIMON-VERMOT Henri MESNIER-PIERROUTET P.	DEMESY Félix CLAUDET Gaston DELBECQUE François NACHIN Henri BONNET Emile RICHELET Roger SCHELL Henri GAULARD François BENOIT-PEOUTGNOT H. AESCHLIMANN Georges DEFRASNE Albert CATTAL Germaine HADORN Georges AMEL Maurice FAIVRE Arsène BAUMGARTNER Léon SEGUIN Georges GIROD Alexis	— 1916 — ERNST Emile VERMOT-GROSHUGUENNE LEFEVRE Robert MERLOT Jules GAUTHIER Henri PANIER Paul VIEILLE-BLANCHARD R.	ROGNON BÜCHAIN Alexis DESCOURVIERES M ^o LAGARDE Charles BOILLLOT Félix REVILLLOT Marcel DESCOURVIERES César VAUFREY Henri ABERLIN Louis FAIVRE Maurice FARNER Fernand BOILLLOT Henri GRELAT Victor GIRARD Emile PECHEUR Ulysse JAY Alphonse BURNEQUEZ Paul PIDOUX Gaston REUILLE Edouard LAGARDE Maurice PONNIER André BOBILLIER Maurice MAILLLOT Henri MEYER Henri ROGNON Marcel VADANT Charles	ISABEY Elie BIDAL Arsène POURCHET Louis YOCKUM Emile ETEVENARD Louis BONNET Abel JEAMBRUN François	— 1917 — MARGUET Louis FAIVRE-PIERRET René POTTIER Albert ABERLIN Jules MONNOT Ali DELEULE Raoul BONNET Jules LAITHIER Maurice DROZ Félix ROY Camille DONIER Emile REUILLE Emile BRISÉLANCE Paul VUILLEMIN Marcel BOURDENET Marc GREMMEL Emile TISSERAND Paul	GUILLAUME Georges FUMEZ Gaston — 1918 — BOBILLIER-CHAUMONT A. MEYER Alfred ROGNON Maurice FEUVRIER Emile VAUFREY Léon POURCHET Paul BONNET Henri PUGIN Louis GIRARDIN Aimé LUCHINI Jean LAGARDE Louis JACQUIER Cyprien BOURDENET Pierre JEUNOT Auguste	— 1919 — VERNERY Jules BONDENAT Antoine — 1920 — HINTZY Henri MAILLLOT Camille JACOUTOT Léon SIMONOT Pierre 1915
--	--	---	---	---	--	--	--	---



Renfort à Verdun



Roulante au Bois de la Caillette



Souain en Champagne

Images prêtées par Bernard Lambert

Comme toutes les Communes de France, Morteau commémore ses enfants disparus pendant la Grande Guerre. Plaques ou monuments aux morts sont alors les gardiens de cette mémoire.

C'est en octobre 1920 que nos édiles faisaient le choix d'un monument, et en mars 1921, avec les familles des victimes, ils retenaient le projet de Messieurs **Louis Hertigartiste**, Bisontin, et **Georges Serraz** (1883-1964), ancien élève de l'école des Beaux-Arts à Besançon. Ce mémorial sera inauguré officiellement le 1^{er} novembre 1922, place de la mairie.

C'est une œuvre figurative qui tient son originalité dans son réalisme brutal : *«Le groupe de Morteau témoigne de façon réaliste la tragique réalité des combats: quatre poilus se sont rués hors de la tranchée, pétrifiés dans l'élan de l'attaque... L'un étendu la face dans la boue a déjà succombé, le deuxième, tête nue, portant la main à son front, va s'effondrer, blessé à mort. Quant aux deux autres provisoirement rescapés, le visage torturé, bouche ouverte sur un cri de haine, ils s'apprêtent à bondir, la main crispée sur le fusil, ou puisant dans la musette à grenades»* commente le Docteur **Claude Bonnet** dans son ouvrage *«Les Monuments aux Morts dans le département du Doubs»*.

Ce monument fut présenté au concours ouvert pour l'érection d'un mémorial à Verdun où il obtint le second prix, et, clin d'œil des artistes, le soldat de gauche est un autoportrait de Georges Serraz.

En outre, on peut découvrir une maquette du monument en plâtre dans une vitrine exposée au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville. Nous remercions **Madame Germaine Vieille-Messet**, petite nièce de Georges Serraz, qui nous en fit le don en 2008.



Collection agrandie au musée
Du Contrat Local d'Éducation Artistique
au Contrat Territorial
Sorties : CD / livre
Médiathèque : un 1^{er} bilan satisfaisant
Morteau aime son cinéma
Sortez à Morteau, sur Facebook
10 ans de hip-hop à Morteau
Rétrospective saison culturelle 2013

Culture Rêver, rire, réfléchir, affirmer des valeurs

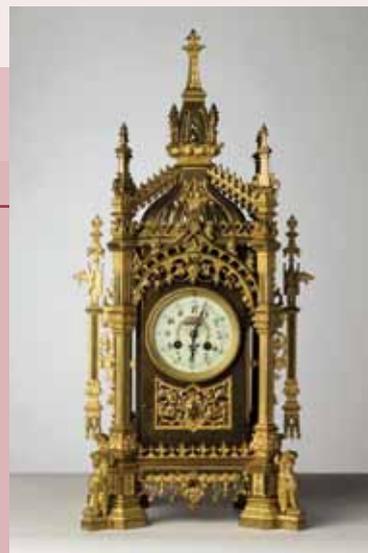
60

● Collection agrandie au musée

En avril les collections du Musée de l'Horlogerie de Morteau ont été sérieusement complétées par un don très important. Plus de 110 objets très variés ont franchi les portes du Château Pertusier. Aidé par des bénévoles de l'Association Traditions Horlogères gérant le Musée, Grégory Maugain a pu installer pour le public ces belles horloges et ces beaux outils.

Le don provient de Jean Friedli, horloger passionné décédé en juillet 2012. Sa mère était native d'Arc-sous-Cicon, et son père, d'origine suisse vint s'installer en France après la deuxième Guerre Mondiale pour y exercer le métier de fromager. Souffrant de poliomyélite contractée très jeune, Jean Friedli repartit en Suisse avec ses parents pour apprendre le métier d'horloger et suivre son apprentissage et toute sa carrière dans la prestigieuse entreprise suisse de renommée inter-

nationale OMEGA. Il voyageait régulièrement entre Bienne où il résidait, et le Val de Morteau, où il avait beaucoup d'amis. Il a acquis ses pièces chez les brocanteurs, antiquaires et dans les salles des ventes. Le don consiste en 80 horloges de cheminée, une vingtaine d'horloges comtoises (mouvements et caisses), des outils (machine à arrondir, burin fixe, établi, layettes, machine à nettoyer), des réveils, mais également un tableau comtois signé Pétolat à Morteau, situé auparavant à l'angle de la rue de la Gare. Beaucoup de visiteurs ont déjà admiré durant la saison 2013 la richesse et la beauté de ces horloges, dont quelques-unes partiront à Hong Kong en mai prochain pour une exposition temporaire organisée par le Consulat de France et la Chambre Française de l'Horlogerie et des Microtechniques (voir p.9).





● Du Contrat Local d'Éducation Artistique au Contrat Territorial

Dans le cadre de son Contrat Local d'Éducation Artistique, en juin 2013, la ville de Morteau a dit «au revoir» à l'école des Arts du cirque Passe-Muraille de Besançon.

Devant le succès rencontré par ce partenariat, la Direction Régionale des Affaires Culturelles avec la Communauté de Communes du Val de Morteau continuent ce beau parcours culturel en organisant des résidences territoriales sur 3 ans de 2013 à 2015 avec les établissements scolaires et les associations artistiques et culturelles. Elles ont pour objectif de sensibiliser la population du Val de Morteau à la culture Hip-Hop : découverte de cet art, sensibilisation et rayonnement territorial dans chaque commune.

Pour l'année scolaire 2013-2014, sept résidences seront implantées dans l'ensemble de la Communauté de Communes : Villers-le-Lac, les Fins, Montlebon, Les Combes et Morteau.

Trois résidences ont déjà eu lieu et le bilan se révèle très positif.

● Sorties : CD / livre



Shaffik Sufira



Céline Landressie



Martial Bournel-Bosson



Henri Leiser



Clotilde Jacoulot



● Médiathèque : un 1^{er} bilan satisfaisant

La Médiathèque Roland Bouhéra a soufflé sa première bougie le 12 juin 2013. Le bilan de cette année de fonctionnement est très positif puisque le nombre d'abonnés est passé de 1188 à 2103 (+ 56%). Les prêts de documents ont également augmenté de 54 %, soit près de 42 000 comptabilisés pour cette première année d'ouverture.

Le comité de lecture jeunesse des 9-10 ans a lieu tous les mardis soirs de 16h45 à 17h30 hors vacances scolaires. Depuis le 1^{er} octobre, la médiathèque associée à la PMI (Protection Maternelle et Infantile) accueillent parents-enfants le mardi, deux fois par mois, entre 9 h et 11 h. Des histoires sont racontées à 9 h 45 et 10 h 45. Venez découvrir *Il était une fois... Le Livre et moi*, à l'heure qui vous convient.

Fête du livre 2014 : 27-28-29 mars 2014



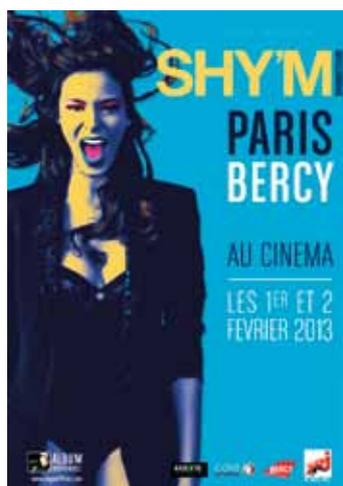
● Morteau aime ses cinémas

Morteau aime le cinéma et se bat pour conserver ses deux salles. Face à la concurrence des grands multiplex et dans un contexte de production et de distribution cinématographique parfois très compliqué, la ville de Morteau et la Communauté de communes unissent leur efforts (numérisation des salles, réfection des accès ou des salles, soutien à la communication,...) pour offrir aux habitants du Val une programmation diversifiée et de qualité dans leurs deux salles :

● **La salle de l'Atalante**, au sein du théâtre municipal, dispose du **label Art et Essais**. Gérée par la MJC, elle propose une programmation parfois exigeante mais toujours riche de réflexions. En 2013, elle a par ailleurs ouvert ses portes plusieurs fois par mois à des partenariats avec les associations locales, afin de proposer, en fonction de l'actualité cinématographique, des débats, des expositions, des dégustations associés au thème du film et à l'objet de l'association partenaire.

Toute la programmation de l'Atalante sur www.morteau.org

Pour les partenariats, contacter la MJC au 03 81 67 04 25



● **La salle du Paris**, impasse Bobillier (près de la grande rue), propriété de la Communauté de Communes et gérée par la société des **Écrans francomtois**, propose une programmation plus généraliste mais toujours au cœur de l'actualité cinématographique. En complément de sa grille tarifaire et des ses possibilités d'abonnements, elle a engagée en 2013 une opération d'envergure visant à la reconquête du public jeune, que les tablettes ou autres smartphones ont parfois éloigné du Grand Ecran, par la mise en place d'un tarif unique pour les moins de 14 ans de 4€ par séance (hors majoration pour les films en 3D), quels que soient le jour ou l'heure. Cette année, la salle du Paris a également ouvert ses portes à des diffusions de spectacles ou de concerts

Toute l'actualité du Paris sur
www.lesecransfrancomtois.fr
et www.morteau.org



● Sortez à Morteau, sur Facebook

Restez informés des sorties, animations, portes ouvertes et autres... sur Morteau et le val de Morteau. Déjà près de 600 personnes dans le réseau ! Présidents d'associations, responsables de clubs... n'hésitez pas à alimenter cette page de vos activités.

Rejoignez-nous sur «Sortir à Morteau» !

• 10 ans de hip-hop à Morteau

Tout commence en 2004, lorsque la Ville de Morteau décide de mettre en place un événement culturel propre à la jeunesse. Céline Chatelain, responsable de la programmation au service culturel, propose alors aux élus de créer un festival de danse hip-hop. Dans la continuité des différents spectacles déjà proposés au théâtre par la compagnie Accrorap (toujours bisontine à l'époque) et qui rencontrent un franc succès, la première édition « Un vent de hip-hop sur Morteau » est lancée en janvier 2005.

Certes il a fallu faire son chemin, imaginer de nouvelles actions, innover... Des stages ont été organisés pour découvrir cette culture urbaine dans son intégralité : écriture-chant, graf, danse. La programmation est toujours réfléchie, proposant des spectacles chorégraphiques de qualité par des compagnies de renommée nationale et internationale (S'Poart, Malka, Magic Electro, Accrorap, K'Sure, Black Blanc Beur, Trafic de style, Par Terre, A Corps, La Grave et Burlesque Equipée du Cycliste, Chute Libre, Keichad, 1 des Si, Mémoire vive, KLP, Alexandra N'Possee, 9Z Crew et Webo Sisters, Anothai, Mira). Au fur et à mesure des éditions, le festival de danse a su trouver sa place à Morteau, sa notoriété



Longue vie au festival hip-hop à Morteau !

n'est plus à démontrer. Près de 1 400 spectateurs sont accueillis chaque année au théâtre lors de cet événement ! Pour marquer ses 10 ans d'existence, une création a été spécialement commandée à la Compagnie 1 des Si dirigée par Etienne Rochefort, rassemblant près de 40 danseurs-amateurs de 7 à 30 ans. Une très belle performance qui a ravi le public et les participants ! Le hall du théâtre avait été investi par de beaux visuels des précédentes éditions imprimés sur des calicots.



● Rétrospective saison culturelle 2013

Charing Cross Road



64

Atelier Carnet de voyage



Exposition Michel Defrasne



Exposition Françoise Mourlevat



Sylvia Dupuis en dédicaces



Atelier du Pied levé



Corbak Festival



Kitsch'n Cabaret





Fête de la musique



Fête du Livre

65

Festival Hip-Hop



Exposition Morteau de 1850 à 1950



Les dix petites poules



Jours de cirque avec Passe-Muraille



Le repas des fauves



Petite Cité Comtoise de Caractère
Site Clunisien Européen
Ville Amie des Enfants

Morteau et ses labels

66



La Municipalité a souhaité que Morteau puisse bénéficier de labels qui accroissent la notoriété de la ville en l'inscrivant dans des organismes à caractère régional, national ou même international.



● Petite Cité Comtoise de Caractère

Morteau a rejoint en 2013 le réseau très convoité des Petites Cités Comtoises de Caractère qui regroupe aujourd'hui 34 communes de la région. Elles ont moins de 10 000 habitants et ont un patrimoine de qualité et caractéristique de la région, avec une volonté de le préserver, le valoriser et le promouvoir.

Les objectifs sont multiples :

- **la valorisation du patrimoine** (architectural, paysager, industriel, culturel, savoir-faire),
- **la sensibilisation des publics,**
- **l'amélioration du cadre de vie pour les habitants,**
- **l'accueil de caractère pour les touristes.**

Après l'élaboration d'un dossier conséquent présentant la commune, c'est devant une commission de l'association qu'il a fallu défendre la Ville. En juillet dernier, Morteau est devenue Petite Cité Comtoise de Caractère. www.petites-cites-comtoises.org



● Site Clunisien Européen

Depuis 2012, Morteau est inscrite dans le réseau des sites clunisiens européens qui comporte vingt sites français et deux suisses.

La fédération poursuit quatre objectifs principaux :

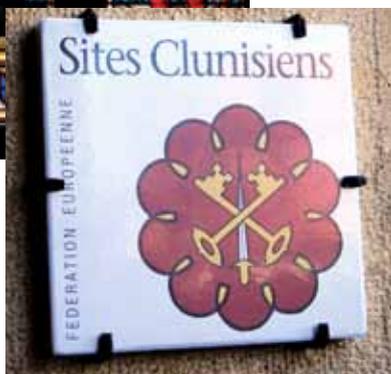
- la sensibilisation à l'histoire clunisienne,
- le regroupement de personnes et de sites qui ont cette même volonté,
- la valorisation du patrimoine clunisien avec une véritable identité culturelle et touristique,
- la promotion des sites membres du réseau.

Les itinéraires culturels illustrent **les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe** : droits de l'Homme, démocratie culturelle, diversité et identité culturelle européenne, échange et enrichissement mutuel par-delà les frontières et les siècles. Le réseau des sites clunisiens a reçu cette mention en mai de l'année 2005.

Le prieuré bénédictin de Saint-Pierre-Saint-Paul a été fondé au X^e siècle, par la comtesse Alix de Neuchâtel. Mais la première mention du prieuré de Morteau dans les documents écrits date de 1105.

Telle est l'origine du lien qui unit Morteau et l'abbaye de Cluny, souvenir visible de nos jours grâce au vitrail du moine noir.

www.sitesclunisiens.org



Ville amie des enfants
partenaire unicef

● Ville Amie des Enfants

Lancée par Unicef France et l'association des Maires de France, Ville Amie des Enfants regroupe plus de 200 villes françaises. Elle a pour objectif de **promouvoir l'application des droits des enfants dans les villes.**

En acquérant son label en 2011, Morteau s'est engagée à diverses actions :

- rendre la ville toujours plus accueillante et accessible aux enfants et aux jeunes (sécurité, environnement, accès à la culture et aux loisirs)
- promouvoir l'éducation des enfants et des jeunes au civisme et leur insertion dans la ville
- faire mieux connaître la situation des enfants dans le monde et développer un esprit de solidarité internationale
- promouvoir la Convention Internationale relative aux Droits de l'enfant

www.villesamiesdesenfants.com



Aménagement numérique
Deux nouveaux panneaux lumineux
Contrat de station
Déchets ménagers

Brèves de la Communauté de Communes du Val de Morteau

68

● Aménagement numérique

L'aménagement numérique de notre territoire est un facteur majeur de développement économique et de croissance.

Pour relever le défi du Très Haut Débit (THD), le département du Doubs et les collectivités du Doubs, dont la CCVM, ont mis en œuvre un Schéma Directeur Départemental d'Aménagement Numérique afin de **construire un réseau nouvelle génération capable de supporter des services toujours plus variés et nombreux.**

Le réseau THD répondra aux objectifs suivants :

- Assurer l'attractivité économique de l'ensemble du territoire
- Offrir une multitude de services dans des conditions techniques compatibles avec les besoins des différents utilisateurs (particuliers, entreprises, administration)

- Permettre aux différents opérateurs de télécommunication de proposer un service de qualité à un tarif abordable.

Un syndicat Mixte, dénommé SMIX Doubs THD, a été constitué. **M. Pierre Vaufrey** délégué titulaire et **M. Christophe André** délégué suppléant ont été désignés en tant que représentants de la CCVM. Pierre Vaufrey a été élu 3^e vice-président de cette structure, collègue «Communautés de Communes».

La première phase 2013-2017 du projet mobilisera 35 millions d'euros pour un enjeu global de 180 millions d'euros de part publique. En 2014, 1 294 126 euros seront investis dans le val de Morteau pour les premiers travaux.



● Deux nouveaux panneaux lumineux

Communiquer vos événements par le biais des panneaux lumineux ! Après Morteau et Villers-Le-Lac, c'est à Montlebon et Les Fins qu'ont été installés deux panneaux lumineux. Au service des administrations et des associations, ils se révèlent être un outil très largement consulté. Pour faire passer vos informations : Elodie Chopard Tél. 03 81 68 56 83 ou elodie.chopard@morteau.org

● Contrat de station

Le travail partenarial entre les professionnels du tourisme, l'Office de Tourisme, la Communauté de Communes, le Pays Horloger, le Département, la Région et l'État se poursuit dans l'objectif de la signature d'un contrat de station qui permettra une programmation pluriannuelle d'actions destinées à **organiser et à développer le tourisme pour valoriser notre belle région.**

Le plan d'actions sera défini autour de 4 axes stratégiques en fonction des disponibilités budgétaires des collectivités.

Axe 1 : L'aménagement et la valorisation du Doubs (la rivière, sa vallée, ses sites, ses équipements), des Gorges de Remonot au Saut du Doubs.

Axe 2 : La valorisation des savoir-faire identitaires (horlogerie, gastronomie et terroir, bois et métiers d'art) avec une réflexion autour des musées de Morteau, Villers-Le-Lac et des A.T.P. de Grand Combe Chateleu.

Axe 3 : La structuration d'une offre touristique qualitative et innovante. On trouvera dans cette rubrique la création du Chemin des Rencontres en rive droite du Doubs des Pargots à Remonot, et au Chemin du Train. Cette action pourrait rapidement connaître un début de réalisation concrète.

Axe 4 : L'organisation et la mutualisation des acteurs autour d'un Office de Tourisme renforcé.



Un beau programme pour la promotion de notre territoire !

● Déchets ménagers

Le 1^{er} janvier 2014, nous sommes entrés dans la dernière phase du long chemin vers la **tarification incitative de la collecte et du traitement des déchets ménagers.**

Nous passons d'une taxe (pourcentage appliqué sur les bases du foncier bâti) totalement déconnectée de la prestation au paiement d'un service effectivement rendu.

La nouvelle redevance dont les tarifs ont été communiqués doit, en effet, couvrir les charges liées :

- À la **collecte** en porte à porte :
 - des incinérables (base : 18 levées par an)
 - des déchets recyclables (24 levées par an) soit 42 passages
- À l'**incinération** dans le respect des règles environnementales : 90 €/ tonne en 2013
- Au **tri** et au **traitement** des recyclables : environ 60 €/ tonne en tenant compte des

soutiens des éco-organismes à l'accès (gratuit pour les particuliers)

- À la **déchéterie.**

Pour l'année test qu'a été l'année 2013, les résultats sont plus qu'encourageants puisque nous passons de 270 kg d'incinérables par habitant en 2012, à moins de 200 kg en 2013, soit près de 1 500 tonnes de moins pour l'ensemble de la Communauté de communes, et de 35 kg à plus de 60 kg de recyclables, ce qui nous vaudra un soutien plus important des éco-organismes comme éco-emballage.

Nous nous étions fixé l'objectif de 170 kg d'incinérables par habitant en 2014 et 70 kg de recyclables, l'objectif est à notre portée !

Malheureusement le passage d'une TVA de 7 % à 10 % sur ces prestations, décidé par le gouvernement, neutralisera une partie de nos efforts.

Coopération transfrontalière : une étape de plus
Parc Naturel Régional
Covoiturez pour aller travailler !

Entente franco-suisse

70

● Coopération transfrontalière : une étape de plus

Les communes de Morteau, Villers-le-Lac et Les Fins sont engagées depuis 2008 dans une réflexion transfrontalière avec les Communes suisses de La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Les Brenets. L'Agglomération Urbaine du Doubs (AUD) ainsi constituée représente plus de 62 000 habitants, dans un bassin de vie aux interactions multiples et offrant près de 37 000 emplois. Dans ce cadre, **différents projets concrets ont déjà été initiés** : promotion du covoiturage, mise en œuvre d'une plate-forme transfrontalière de formation professionnelle, lobbying en faveur de la ligne La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Besançon pour l'amélioration de sa cadence et de sa capacité, projet du Réseau Urbain Neuchatelois, etc.

La coopération transfrontalière à l'échelle d'AUD a franchi une nouvelle étape le 6 septembre dernier, lors de la signature au château Pertusier d'une **convention cadre** regroupant le Canton de Neuchâtel, la Région Franche-Comté, le Département du Doubs et les six communes membres d'AUD. Cette reconnaissance institutionnelle apportera de la force supplémentaire aux projets d'aménagement de l'Agglomération Urbaine du Doubs, dont en particulier le projet de Parc Naturel Régional Doubs Horloger.

● Parc Naturel Régional

Faire reconnaître la valeur patrimoniale et les spécificités de développement de notre région franco-suisse liée par le Doubs, mieux travailler ensemble à relever les défis communs qui sont les nôtres et réussir le pari d'un développement plus durable de notre territoire, tels sont les objectifs du Parc Naturel Régional du Doubs, côté suisse, et du Pays Horloger, côté France, qui portent une même démarche de création d'un parc naturel régional au cœur de l'Arc jurassien.

Avec une histoire et des cultures proches, des patrimoines naturels communs, la région franco-suisse du Doubs partage en effet une communauté de destin faite d'atouts et d'enjeux économiques, sociaux, culturels et environnementaux, aux effets parfois différenciés de part et d'autre de la frontière, mais qui nécessitent une gestion plus concertée et durable.

Les acteurs locaux souhaitent dans ce sens étoffer les collaborations transfrontalières, afin de favoriser le développement et l'attractivité de cette "région-frontière" qui vit dans une forte interaction, et ambitionnent à terme la constitution d'un parc transfrontalier qui réunirait les parties française et suisse.

Plusieurs projets communs sont déjà en cours de mise en œuvre ou de réflexion entre le Parc du Doubs et le Pays Horloger, notamment dans les domaines touristiques ("Chemins de la contrebande", « Ateliers du tourisme »..) et environnementaux (implication en faveur du « Doubs franco-suisse »), et ce malgré un stade d'avancement différent dans la procédure de création de leurs parcs naturels régionaux respectifs.

En effet, le label de Parc naturel régional (PNR) a été octroyé officiellement à nos amis suisses depuis le 1^{er} janvier 2013, couronnant ainsi près de 15 ans d'efforts pour les 16 communes qui composent le périmètre définitif. Côté français, le Pays Horloger vient de recevoir cette année un 1^{er} avis des instances nationales et régionales, qui reconnaît l'opportunité d'un projet de PNR sur ce territoire et officialise son entrée en candidature. Cet avis permet surtout d'envisager désormais les travaux d'élaboration d'une charte à laquelle tous les acteurs locaux (élus, société civile, socio-professionnels, habitants...), tant du Pays Horloger que des 13 communes associées qui composent le périmètre d'étude, seront invités à participer courant 2014.





● Covoiturez pour aller travailler !

Un dispositif de covoiturage simple et flexible a été mis en place à l'intention des pendulaires de l'Arc Jurassien.

■ QUI A MIS EN PLACE CE DISPOSITIF ?

Le Parc Naturel Régional du Haut-Jura, le Pays Horloger et le Pays du Haut Doubs, en liaison avec leurs partenaires suisses l'association intercantonale arcjurassien.ch, l'association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux (ADAEV), l'association pour le Développement du Nord Vaudois (ADNV), l'Agglomération Urbaine du Doubs (AUD) et la République et Canton du Jura. De plus, 60 entreprises se sont engagées dans ce programme.

■ POURQUOI LE COVOITURAGE ?

Le territoire est caractérisé par un habitat dispersé où les conducteurs se retrouvent au final tous sur les mêmes routes d'accès.

La mise en place de transports en commun est difficile lorsque les flux ne sont pas massifiés sur de longues distances. Le covoiturage apparaît clairement comme une solution bien adaptée aux secteurs diffus et a de plus un important potentiel de progression (passage de 10 à 30 %).

■ LE DISPOSITIF PROPOSÉ PAR LE PROGRAMME

Il comprend une plateforme téléphonique, un site internet (www.covoiturage-arcjurassien.com), l'aménagement de parkings relais de covoiturage, la réalisation d'outils de communication et une large campagne d'animation sur l'Arc Jurassien (dans les entreprises suisses et les communes françaises).

Le but est de créer une véritable communauté de covoitureurs à l'échelle de l'Arc Jurassien, permettant à chacune et chacun de trouver le moyen le plus optimal pour ses déplacements.

■ AVEC QUI COVOITURER ?

Un collègue, un voisin, une connaissance ou une personne inscrite sur notre plateforme.

■ COMMENT S'INSCRIRE ?

Vous appelez la centrale téléphonique pour donner les renseignements suivants : commune de résidence, lieu de travail, horaires, contraintes éventuelles... Le personnel vous recherche un covoitureur et vous met en relation.

■ AUTRE POSSIBILITÉ : INSCRIPTION SUR LE SITE INTERNET

A noter que l'on peut s'inscrire pour covoiturer tous les jours, occasionnellement ou pour dépanner quelqu'un. Les personnes qui covoiturent déjà peuvent aussi s'inscrire.

■ OÙ SE RETROUVER ?

Chez l'un, chez l'autre ou sur un parking relais de covoiturage répertorié sur la carte interactive disponible sur le site Internet.

AVANTAGES DU COVOITURAGE

- Économique (- 1600 à 4000 €/an/ personne)
- Moins de fatigue
- Plus convivial
- Moins de bouchons sur la route
- Moins de pollution

CHIFFRES CLÉS

- 40 000 frontaliers en Franche-Comté
- 9 personnes/10 sont seules dans leur voiture
- 30 km en moyenne pour le trajet aller
- 4 500 €/an de dépenses pour aller au travail pour 60km aller/retour par jour (coût global = 0.36 €/km)
- 1 tonne de CO₂/an économisée si on covoiture

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS

Plateforme téléphonique :
+41 800 25 26 27 (appel gratuit)

www.covoiturage-arcjurassien.com

Recensement à Morteau
en 2014

Nouvel arrêt pour le bus municipal
Télépaiement des services publics locaux
Personnel municipal :
des arrivées et des départs

Divers

● Recensement à Morteau en 2014

Le recensement 2014 de la population de Morteau aura lieu du 14 janvier au 15 février. Vous recevrez la visite d'un agent recenseur muni d'une carte officielle. Il vous posera différentes questions sur votre logement et les personnes qui y habitent. Vos réponses resteront confidentielles. Elles permettront la réalisation d'études sur l'évolution de notre commune et notre pays. La loi rend obligatoire votre participation à cette enquête. Merci de réserver un bon accueil à nos agents recenseurs.



● Nouvel arrêt pour le bus municipal

Suite au réaménagement des abords de la mairie, l'arrêt de bus municipal se situe dorénavant à l'angle de la rue Pasteur et la place de l'Hôtel de Ville. À seulement 0,50 € le trajet, n'hésitez pas à utiliser ce moyen de transport pour vos trajets dans la ville.

Horaires et circuits disponibles en mairie ou sur www.morteau.org



● TIPI Site de télépaiement des services publics locaux

La Direction générale des Finances publiques vous offre la possibilité de régler votre facture (cantine, périscolaire, transport scolaire...) depuis le site www.tipi.budget.gouv.fr

- Un service accessible 7j/7, 24h/24
- Un moyen de paiement sécurisé
- Pas de risque de double paiement : le site garde en mémoire votre paiement et empêche toute nouvelle tentative une fois la facture réglée
- Aucune formalité préalable
- Plus besoin de se déplacer
- Simplicité d'utilisation, en vous munissant des références portées sur votre facture

Vous payez en quelques clics et recevez sur votre messagerie électronique un ticket de paiement !

● Personnel municipal : des arrivées et des départs

La disparition de **Claudine Plassais** aura fortement marqué les élus et le personnel de la Ville ainsi que la population. Claudine prenait le transport scolaire avec les enfants et participait au service des repas à la cantine le midi. Elle aidait l'équipe de la Médiathèque dans son travail quotidien.

Trois départs en retraite ont été enregistrés en 2013 : **André Fleury** et **Dominique Vuillemin** qui travaillaient aux ateliers municipaux, **Françoise Barçon** ATSEM à l'école Jeanne d'Arc (agent spécialisé des écoles maternelles) et **Nicole Girardin** au CCAS. Nous leur souhaitons une bonne retraite !

Nicolas Poupenev et **Serge Kholer**, nouveaux recrutés, viennent renforcer l'équipe voirie des services techniques. Signalons que Nicolas est sapeur pompier volontaire auprès du Centre de Secours de Morteau.



Nicolas Poupenev



Serge Kholer

Expression de l'Opposition municipale

En cette fin de mandat, **il est difficile de refermer la porte de l'année 2013**. Plusieurs décisions prises marqueront profondément la vie des habitants de Morteau.

Le marché de l'eau

Cette année 2013 a connu la reconduction de l'affermage de l'eau avec la société Gaz et Eaux, pour une durée de 9 ans. Dans ce dossier, nous avons demandé une reprise en régie de cette distribution afin de maîtriser les coûts. La nouvelle ressource, puisée profondément à l'Éboulement, offre une qualité excellente comparée à l'ancien pompage de la plaine du Doubs. Les traitements complexes à surveiller ne sont plus nécessaires, la nouvelle ressource ne nécessitant qu'une chloration minimum pour une sécurité complète.

Dans la commission mise en place sur le devenir de cette distribution, il est dommageable qu'aucune commune en régie municipale ou ayant repris leur distribution, n'ait été entendue. La visite du centre d'appel de Gaz et eaux à Dijon et les autres interventions n'allaient que dans le même sens : celui de l'affermage.

En conclusion, le nouveau contrat négocié avec Gaz et eaux ne fait baisser que de quelques centimes le prix du mètre cube distribué. La société justifie ce prix par le

changement de tous les compteurs pour la mise en place de la télé-relève, votée par la majorité du conseil. Comme l'indique la presse locale, Morteau sera la première grande commune à essayer les plâtres de ce processus en Franche-Comté. Qu'en sera-t-il dans 9 ans lorsque le contrat arrivera à sa fin? Si les compteurs restent la propriété des usagers, la commune sera le client captif de Gaz et eaux. Elle n'aura pas le matériel informatique et les systèmes de télé-relève, ce qui laisse à prévoir de beaux jours pour l'avenir de la société à Morteau. Avant, nous étions dans le peloton de tête français pour le prix de l'eau le plus élevé, aujourd'hui, nous le resterons malgré la nouvelle ressource très simplifiée dans sa production.

Dans le mille-feuilles des nouvelles prestations pour justifier ce prix, il y aura même la création d'une commission de goûteurs d'eau... Cerise sur le gâteau, l'abonnement de base, instauré pour payer la station d'ultrafiltration de Montlebon, sera désormais réactualisé chaque année, alors qu'il était fixe jusqu'à aujourd'hui.

Les constructions de la rue Ste Marie

Madame le Maire a décidé d'accéder à la demande de quelques privilégiés pour construire dans le clos de la Poulotte. En 2013, l'avancement du dossier prévoyait la construction de cinq maisons en contre bas de la rue Sainte Marie. La mise en œuvre de ce projet devait être réalisée par la Municipalité afin d'en garder la maîtrise, la ville rétrocédant les maisons à terminer aux acquéreurs.

Au cours de cette année, Madame le Maire prit la décision de vendre la bande de terrain en cause à la SEED, société qui fut chargée de la mise en œuvre des lotissements des hauts de Morteau. Nous avons demandé un vote à bulletin secret afin de laisser chacun des élus face à sa conscience. Toute la majorité de droite du conseil s'aligna sur la décision du maire.

Nouvelle cerise sur le gâteau, au début de la même séance de conseil, la présentation du bilan de la SEED, pour ses travaux au-dessus de la Baigne aux Oiseaux, laissait apparaître une agréable surprise. Les ventes des parcelles apporta une plus value importante par rapport aux prévisions du contrat signé. Madame le Maire décida d'attribuer cette plus value à la SEED passant la rémunération de ses prestations de 10% prévue dans la convention, à 28% des ventes effectuées.

Cette somme est du même ordre de grandeur que celle demandée à la SEED, pour la vente des terrains de la rue Sainte Marie. Cette plus value est un cadeau royal, même si la société requise a bien fait son travail.

Les prochaines municipales

La nouvelle loi abaisse à 1000 habitants l'obligation de réaliser un scrutin de listes, avec la parité Hommes-Femmes. De nombreuses petites communes ont des difficultés à mettre en place cette parité. Il faut que les futures candidates prennent conscience de l'importance qu'elles auront dans ces listes et qu'elles acceptent de se

présenter. Les femmes ont toute leur place au sein d'un conseil municipal où elles peuvent apporter un éclairage différent de celui des hommes dans les décisions prises.

Nous rappelons qu'à Morteau, il n'y aura qu'un tour de scrutin.

Liste "Pour une Gauche solidaire"